

**Bulletin
de la
Société
Nationale
de
Colombiculture**

LE LAHORE

N° 26 - AVRIL 1982

BULLETIN TRIMESTRIEL

COLOMBICULTURE

Bulletin n° 26
Avril 1982

PRÉSIDENT :
Roger GUILLEMOT
50, avenue de l'Est, 94100 Saint-Maur
Tél. 883.82.09

SECRÉTAIRE GÉNÉRAL :
Claude SIMON
84, rue A.-Briand
Offemont, 90300 Valdoie

SECRÉTAIRE GÉNÉRAL ADJOINT :
Richard JAUNEAU
« Le Frottier »
La Chapelle-Montmartin
41320 Mennetou-sur-Cher

TRÉSORIER :
Georges TANCHOU
76, rue Alexandre-Ribot
59510 Hem

DIRECTEUR DE LA PUBLICATION :
Claude SIMON

RÉDACTION :
Christian RAOUST
37, rue Joseph-Marignac
Saint Martin du Touch, 31300 Toulouse
Bernard COUDEN
Rue Louis Ganne-Ricros
03410 Domérat
Mme J. FRANCQUEVILLE
19, rue du Moulin
Abbécourt, 02300 Chauny

SOMMAIRE

Réunion de l'Assemblée Générale de la S.N.C. du 7 mars 1982	2 couv.
Sur la lancée du Lahore	1
A propos des Boulants Espagnols	4
Les origines de la colombiculture en Espagne	4
Le pigeon de chair : Pourquoi pas les races françaises ?	5
Toilettage et ciseaux	5
Le facteur « reduced »	6
La capillariose (voir le bulletin du C.C.F. pages 9 à 14)	6
Strasbourg : Le point de vue d'un aviculteur allemand	8
Roulements de Tambours à Orange	9
Plaidoyer pour les Cravatés Orientaux	10
France Inter et les pigeons	10
Attribution des prix S.N.C.	11
La 18 ^e exposition départementale de pigeons de races à Illkirch-Graffenstaden	11
Premier rassemblement des Boulants espagnols à Pusignan	11
Palmarès des expositions	13
Questions - Réponses	16
Appel aux éleveurs de Frisés Hongrois	3 couv.
Oriental Club de France	3 couv.
Naissance d'un club	3 couv.

Assemblée Générale S.N.C.

7 Mars 1982, 12 heures - Porte de Versailles

Etaient présents : Mme FRANCQUEVILLE, MM. GUILLEMOT, JAUNEAU, TANCHOU, RAOUST, GRUNENBERGER, HUBER, COUDEN, DEGUILHEM, AUGIER, ORTEGA, MICHELS, GEFFRAY, COTTERAU, ROUSSET, SIMON, QUIROS, MOSCONI. (M. FAVIER était excusé).

L'Assemblée générale est ouverte à 12 heures par M. Guillemot, Président, qui remercie tous les sociétaires participant à cette A.G. Le Président Guillemot remercie Mme Francqueville, MM. Michels et Geffray, Vice-Présidents. Il remercie ensuite le Bureau de la S.N.C. et les membres qui s'occupent plus particulièrement de la revue « Colombiculture » ; il remercie particulièrement M. Capelle qui étant donné son âge a désiré ne plus faire partie du Conseil et M. Nicolas qui tout en restant du Conseil désire être déchargé de ses fonctions de Secrétaire adjoint. Le Président annonce que M. Jauneau a été chargé de prendre la suite de M. Nicolas en qualité de Secrétaire adjoint.

Le Président donne ensuite la parole au Secrétaire qui donne lecture du compte rendu de l'A.G. 1981. Ce compte rendu est adopté par l'Assemblée.

Le Secrétaire présente ensuite le rapport moral. Il rappelle les activités de la S.N.C. au cours de l'exercice écoulé. Les quatre revues trimestrielles « Colombiculture » ont été régulièrement publiées et toujours bien accueillies. Un certain nombre de membres souhaiterait une amélioration (parution plus fréquente, photos couleurs) ; ces propositions semblent pour l'instant difficilement réalisables financièrement. La Société a organisé à Limoges son exposition nationale qui a remporté un évident succès ; elle a également organisé la participation Pigeons à l'Européenne d'Amsterdam. Les éleveurs ont fait une prestation importante : 350 sujets et beaucoup de sujets de qualité. La S.N.C. a fait un gros effort financier en faveur de ses sociétaires puisqu'elle a supporté une partie des frais d'engagement et le transport aller et retour Paris-Amsterdam. Il convient de remercier MM. Guillemot,

Tanchou, Waag et Jauneau qui ont assuré le transport, l'enlèvement et le délogement des sujets. La Société reçoit toujours un abondant courrier, ce qui prouve qu'elle a une audience importante sur le plan national.

Le Secrétaire termine en parlant du travail en cours : l'élaboration d'une publication donnant la liste des éleveurs S.N.C. avec les races et variétés élevées.

M. Le Carrer demande la parole et évoque la question des juges par familles. Pour lui, cette façon de faire posera un certain nombre de problèmes, particulièrement des problèmes financiers aux organisations d'expositions ; il fait remarquer que lors des championnats, les clubs choisissent les juges en fonction de leurs qualités et cela en accord avec le Président de la Société organisatrice de l'exposition qui accueille le championnat. Il estime qu'il faut donner au juge une formation minimale et ensuite l'orienter vers une certaine spécialisation. Il lui semble que certains juges, si l'on fait des juges spécialistes, risquent d'être délaissés.

M. Couden pense qu'il n'est pas dégradant pour un juge d'être spécialisé, bien au contraire.

Mme Francqueville estime que tous les juges sont effectivement spécialisés pour une ou plusieurs races et qu'il serait souhaitable d'établir un programme d'étude destiné aux éleveurs-juges, comprenant des notions sur l'élevage des pigeons, la génétique, les maladies, toutes les races et des connaissances approfondies sur les races pour lesquelles les candidats veulent se spécialiser. Le juge ayant des notions sur toutes les races peut remplacer un collègue spécialiste absent ou juger plusieurs familles de pigeons dans les petites expositions dont les organisateurs n'ont pas les moyens financiers nécessaires pour convoquer un certain nombre de spécialistes.

Après avoir entendu plusieurs orateurs, le Président pense qu'il serait souhaitable que l'examen de juge races françaises reste obligatoire. Le Conseil d'Administration en décidera.

La parole est ensuite donnée au Trésorier qui fait le rapport financier de l'exercice écoulé.

Recettes : 251 378

Nombre de membres fin 1981 : 1 629 anciens membres, 392 nouveaux membres ; 35 membres à vie, soit au total 2 056. M. Mosconi prend la parole au nom des Commissaires aux Comptes (MM. Hamy et Mosconi). Les comptes ont été vérifiés à partir de février. Les comptes sont en ordre et les livres bien tenus. Compte rendu financier adopté, après lecture.

QUESTIONS DIVERSES

Nationale 1982 : 17-19 décembre à Montauban. A.G. à l'occasion de la Nationale.

M. Le Carrer propose que le rapport financier soit publié dans « Colombiculture » et que l'argent de la S.N.C. soit placé, sauf un fond de roulement et que les dépenses importantes nécessitent deux signatures (Président et Trésorier). Le C.A. en décidera et prend acte de cette question.

M. Villain pense qu'il faudrait que les jugements aient lieu de préférence le vendredi afin que les éleveurs puissent avoir plus de contacts avec les juges.

M. Pasquier pense qu'il faudrait généraliser l'affichage sur les cages des observations des juges.

On nomme MM. Le Carrer et Chèvreau comme Commissaires aux comptes pour 1983.

Le Président donne ensuite rapidement, la salle devant être libérée, les résultats du vote.

Votants 478
Bulletins nuls 128
Suirages exprimées 350

(295 listes complètes, 55 listes panachées.)

Ont obtenu :

MM. ALAMARGOT	343	MM. MOSCONI	335
AUGIER	336	NICOLAS	340
FAVIER	342	QUIROS	340
GEFFRAY	335	RAOUST	334
HUBER	348	WECHSELGAERTNER	338

Ont également obtenu :

M. WILZINSKI	(4 voix).
MM. LE CARRER, BOST	(3 voix).
MM. RIPALDI, AUDOUIN, MICHELS, FINOT	(2 voix).
MM. PORCHERON, PASSERIEUX, DULOUT, BERTIN, VASTEL, AVRIL, CHEVREAU, GIREAU, CAUGANT, BIET, PUGET, BIANCHIMANI, GAU, CLAIN, CARNIERE, MARCOU, COLMARS, LE GOURRIEREC, MONNEROT, GREGOIRE, POURRAT, VITALE, GREGET, CASTORAN, MONTIGNY	(1 voix).

Les membres présentés par le Conseil sont donc élus.
La séance est levée vers 13 heures.

Sur la lancée du Lahore

Au milieu du siècle dernier, ce sont les Anglais installés aux Indes qui amenèrent les premiers Lahores en Europe, d'où leur nom, Lahore étant une ville de l'actuel Pakistan. Dès leur apparition, ils firent sensation, et malgré les grandes variations du dessin et les difficultés à le stabiliser, de nombreux éleveurs s'attachèrent à eux, fascinés par ses marques et formes. La difficulté ne faisant pas peur à l'époque et étant même recherchée, on arriva assez vite à l'harmonisation des contours qui nous permettent de dire qu'aujourd'hui la perfection du dessin est atteinte.

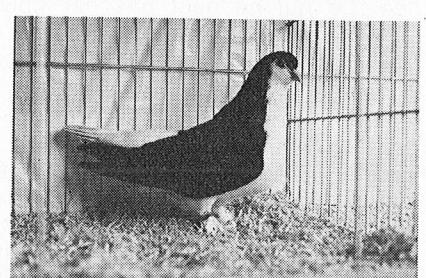
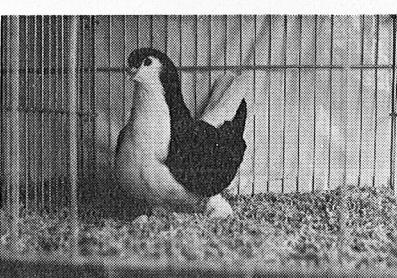
Malgré ce, le Lahore est un pigeon de forme et pour son jugement il faudrait en principe suivre la chronologie suivante : 1^o type et forme, 2^o grandeur ou taille, 3^o dessin ou marquage, 4^o plumage des pattes, 5^o couleur et lustre, 6^o œil et tour d'œil.

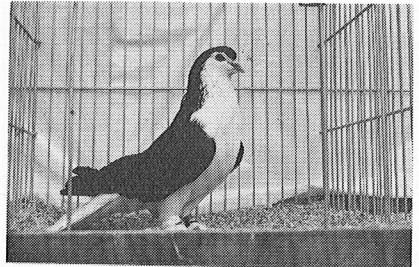
Pour un pigeon de forme, type et taille sont à mettre au premier rang. Le Lahore doit avoir une poitrine large, ronde, pleine et dégager une impression de force avec une tenue presque horizontale. Le cou plutôt court doit être fort surtout à sa base pour contribuer à la puissance du sujet. Il est compréhensible alors qu'une tête large, ronde au sommet, légèrement allongée mais non aplatie, avec un front important et haut s'intègre bien au sujet. A cause du cou fort et légèrement arqué il se peut qu'apparaisse un fanon, qui n'est pas un défaut mais presque un avantage pour un bec fort, sensiblement large à sa base et de longueur moyenne. Attention à ne pas introduire des sujets trop longs dans l'élevage, car c'est surtout avec des ailes longues que disparaîtra la largeur de l'aile qui donne avec un dos conséquent et bombé, et une queue aux rectrices importantes l'impression de force générale qui doit se dégager du Lahore.

Pour schématiser, le dessin particulier à la race doit être de couleur pour le dessus et blanc pour le dessous et la queue. Les yeux doivent être entourés de 3 à 5 mm de blanc, mais la couleur du front doit descendre jusqu'aux morilles et même rejoindre les commissures du bec de chaque côté. Toute trace de heurté — plumes blanches — à ce niveau doit être sanctionnée sévèrement ; en revanche, des morilles légèrement tachées et cornées qui sont la conséquence d'une bonne pigmentation à la base du bec, ne doivent pas être prises en grande considération surtout chez les jeunes sujets pour lesquels ces très légères marques disparaîtront après 2 ou 3 ans. Toutefois, les morilles doivent être d'un grain fin et de couleur blanche. Pour le blanc qui entoure totalement l'œil sur 3 à 5 mm, ces normes ne doivent être impératives que pour le devant et le dessus. En effet, à cause du plumage long et fin au niveau antérieur des oreilles, il est très difficile de respecter une courbe régulière en arrière des yeux où l'on ne peut enlever que quelques plumes au toilettage, car cela provoque vite un trou.

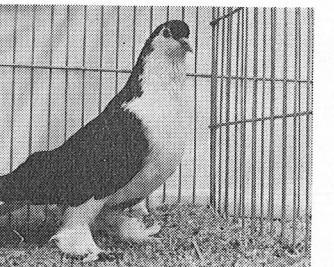
La bande de couleur qui descend le long du cou à l'arrière doit être large et rejoindre la courbure de l'aile au pommeau. Elle doit donc aller en s'élargissant et ne pas présenter un pincement au niveau des épauilles. Ce défaut grave est souvent perceptible, d'autant plus que s'il est facile d'enlever quelques plumes blanches, un toilettage trop poussé laisse des vides dans cette zone où le plumage est encore moins abondant, plus lâche, étant d'une façon générale long et flou sur tout le corps.

Il faut souligner que la délimitation entre les deux couleurs doit être la plus nette possible, ce qui ne veut pas dire réalisée aux ciseaux. Toute plume de



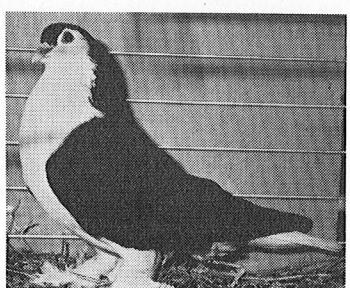


P.H. à Tarbes 1981



P.H. à Marseille 1981

couleur à la poitrine ou au ventre est facilement compensée par un toilettage rapide ; par contre, cela est plus difficile pour les côtés et surtout le dos. En effet, si l'aile masque facilement des flancs un peu chargés, il n'en est pas de même pour le croupion et surtout le dos dans toute sa partie postérieure, où les ailes « non en bateau » reposent bien sur la queue et laissent voir une zone qui doit rester blanche et non dénudée. Par contre, pour les ailes ou la queue, il faut être intrinsèque et ne pas tolérer une seule plume blanche dans le vol ou colorée dans la queue. Aucun toilettage ne peut y remédier avant une exposition et ne peut abuser aucun juge devant un sujet qui ne peut être gardé éventuellement que pour l'élevage. Il faut savoir, à ce propos, mais cela ferait l'objet d'un long développement, que les meilleurs sujets ne viennent pas toujours de deux Lahores parfaitement marqués. Au contraire, et en un mot et comme pour beaucoup d'autres races, il faut savoir accoupler en compensant les points plus faibles de chaque reproducteur, aussi bon soit-il par ailleurs.



Lahore Noir
P.H. à Alès 1982 - Prop. EBNER
Photo Ebner.

Si le dessin ne se discute pas, avec l'emplumage des pattes, la polémique s'installe souvent. Le Standard français dit « pattes fortement emplumées » mais ajoute « pigeon non pattu », c'est-à-dire que les doigts ne doivent pas porter de longues plumes, encore moins des pantoufles, alors que les métatarses sont abondamment pourvus et même à la limite des manchettes sont souhaitées, encore que cela indique le plus souvent un toilettage des doigts ; manchettes et doigts emplumés allant de pair. Outre-Rhin, l'emplumage des pattes est souhaité aussi compact et épais, mais l'intérieur des doigts doit être recouvert de plumes d'une longueur de 4 à 6 cm. A une époque où, comme pour beaucoup d'autres races d'ailleurs, nous recherchons des reproducteurs chez nos voisins allemands, il ne faut pas pour autant oublier notre Standard, et au moins une longueur excessive se doit d'être sévèrement sanctionnée. Ce qui ne peut pas par contre, du moins pour l'instant, être pris en considération c'est la couleur des ongles surtout si le plumage les recouvre.

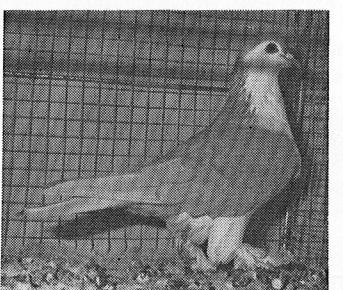
Aujourd'hui, il n'y a pas trop de difficultés pour les couleurs. Rouges, jaunes et même noirs se montrent dans de très bons tons bien lustrés. Dans cette dernière variété, un ton plus terne ne peut être considéré comme un défaut. Par contre chez les rouges et les jaunes, des rémiges pâles ou plombées et à plus forte raison blanches comme dans toutes les autres couleurs, sont un défaut plus grave. La variété argentée qui est en fait

« lavande » est originale, le ton pastel étant très délicat. Il ne faut pas chercher à avoir des sujets trop clairs, car dérivés du noir elle peut devenir nuageuse avec l'âge du sujet. Ces quatre variétés sont les plus répandues, surtout le noir, mais le Standard français reconnaît aussi des bleus barrés noirs, bleus martelés et écaillés, alors que les Allemands présentent déjà des bleus unis chez lesquels la couleur devrait être plus claire et où l'on trouve encore des traces de martelage, mais aussi des fauves barrés et même des fauves unis. Ces dernières variétés rares ou nouvelles ont fait d'ailleurs leur apparition en France récemment et on a pu les voir en exposition. A propos des reflets métalliques chez les noirs et des tons lustrés en général, il est remarquable de constater chez certains sujets, à conserver de préférence, la présence de tubes graisseux (glandes uropygiennes) situés en arrière des flancs latéralement de chaque côté du croupion.



Le tour d'œil fin de couleur rouge appartient à l'achèvement du pigeon et ne devrait pas être sanctionné sévèrement. Une année d'élevage le rend quelquefois pâle et il perd souvent de sa finesse avec l'âge. Par contre, l'œil est impérativement « de vesce » et grand, en harmonie avec la tête et son dessin. En position trop antérieure, il ne reste évidemment pas assez de place pour la bande blanche ; en position trop haute même si le sujet est bien marqué, la joue apparaît trop blanche, la bande de couleur au-dessus devenant trop étroite vue de profil. L'idéal est un œil dans le prolongement de la ligne formée par les deux mandibules à 7,8 mm de la commissure.

Il est compréhensible que le Lahore, de par la beauté de ses formes et son dessin, attire de plus en plus d'amateurs. Bon nourricier, il est de plus très calme



Lahore Argenté
G.P.H. Pigeons de rapport races étrangères
à Alès 1982 - Prop. CAU
Photo Ebner.

et confiant, ne quittant presque jamais sa case à l'instar d'autres races qui vagabondent volontiers et peuvent semer le désordre. Il présente malheureusement un défaut pour le novice : il demande du temps et de la patience pour le voir sous son plus bel aspect, c'est-à-dire après un toilettage. C'est pourtant un des charmes de son élevage, car l'éleveur participe vraiment ainsi à l'épanouissement de ses meilleurs sujets, comme un entraîneur pour ses athlètes. Le « Pigeon de Beauté », ainsi qu'on le dénomme outre-Atlantique, vous rendra largement le temps que vous pouvez lui consacrer, en satisfaction dans sa perfection. Nous espérons que sa percée continuera, rien de tel pour cela que de le montrer plus souvent dans nos expositions, même si après une telle lecture vos sujets ont tellement de défauts que vous avez envie de changer de Standard. Pratiquement tous les juges sont des éleveurs, ils ne peuvent que vous encourager devant vos efforts qui servent la colombiculture pour améliorer notre cheptel national.

Pour le Lahore Club :
Robert BOTTIN - Gilbert CAU.

CRÉATION DE CLUB

LAHORE CLUB FRANÇAIS

Siège social : 8, résidence Bacchus, 13190 ALLAUCH

Président d'Honneur : M. LOGES Nicolas.
Président : M. CAU Gilbert.
Vice-Président : M. EBNER Herbert.
Secrétaire Général : M. BOTTIN Robert.
Secrétaire Général adjoint : M. IDOUX Christian.
Trésorier Général : M. FREDON Marcel.
Trésorier Général adjoint : M. LEBOULET Raymond.

Délégués régionaux :

Sud-Est : M. LAUGIER Louis.
Sud-Ouest : M. DINNAT Charles.
Centre : M. FREDON Marcel.
Nord : M. FLAMENT Gilbert.
Est : M. KREBS Pascal.

Ce Club se donne pour but la vulgarisation et la défense du pigeon Lahore. Plusieurs moyens seront mis en œuvre pour cela et particulièrement l'organisation du premier championnat de France du Lahore dans le cadre de l'Exposition Nationale d'Haveluy (59) les 19 et 20 novembre 1982.

Premier Championnat du Lahore

Répondant à l'aimable invitation de la Société d'Aviculture Phocéenne, j'ai eu l'honneur et le plaisir de juger le premier Championnat du Pigeon Lahore.

Dans le magnifique cadre de la Foire de Marseille, au milieu d'un nombre important de cages et de volières, une très belle présentation de Lahores m'attendait, à savoir 107 numéros présentés par 16 éleveurs.

Tout d'abord un bleu uni et huit bleus barrés. Deux 1^{er} Prix en mâles à M. BOTTIN et un 1^{er} Prix en femelles à M. KREBS. Cette classe avec une variété peu courante manquait encore de puissance, et le filet oculaire n'avait pas toujours le couleur souhaitée (rouge).

Les Argentés étaient tout simplement merveilleux. Deux P.H. à M. CAU et deux 1^{er} Prix avec le champion des Argentés et le champion toutes catégories. Deux P.H. et un 1^{er} Prix à M. IDOUX, et un 1^{er} Prix à M. RABOUILLE. La femelle championne et le mâle étaient vraiment très bien. Des sujets forts, bien proportionnés, des lignes de couleur bien déparagées sans toilettage outrancier, un emplumage correct. La note la plus basse étant un 2^{er} Prix, cela nous donne une idée du haut niveau atteint. Ces deuxièmes prix pour sanctionner la couleur qui n'était pas parfaite (14 sujets).

Les Jaunes avec une belle femelle P.H. et championne à M. EBNER, ainsi qu'un 1^{er} Prix à M. EBNER, M. CAU et M. IDOUX. La toilette du 904 femelle n'était pas très heureuse, mais il s'agissait toutefois d'un sujet d'élite. Sur les 11 sujets, notons également six 2^{er} Prix et un 3^{er} Prix.

3 Fauves, dont un P.H. et deux 2^{er} Prix à M. BOTTIN qui fait champion des divers. Le type et les marques sont là, mais il faut comme dans les autres variétés rechercher une poitrine large.

1 Isabelle 2^{er} Prix à M. MORISSET, sujet encore petit et dont la couleur n'était pas assez franche.

1 Martelé 1^{er} Prix à M. BOTTIN, manque encore de largeur, mais bonnes marques.

19 Rouges avec un seul P.H. à M. BORN, 1^{er} Prix à M. DUFAU, M. BOTTIN, M. LAUGIER (2 fois) et M. CHAPPERT. La 926 à M. LAUGIER était très bien, mais gagnera encore à s'étoffer et pourra prétendre au P.H. Dans cette classe, plusieurs sujets auraient pu faire P.H. avec des marques de tête correctes ; j'ai dû même déclasser complètement un sujet qui était heurté. Souvent la partie colorée du front était un triangle aigu. Attention, surveiller ce point. Un très beau mâle en particulier. Le Rouge était, de façon générale, assez bien à part quelques sujets dont la couleur n'était pas assez chaude.

49 Noirs au rendez-vous, et quel cauchemar avec le toilet-

tage. Mais nous y reviendrons après. P.H. en mâle à M. DINNAT, beau sujet, mais pas assez frais dans sa présentation, P.H. et champion à M. CAU, P.H. en femelle à M. EBNER et M. IDOUX. Un 1^{er} Prix à M. DUFAU, M. FLAMENT, M. MIQUEL, M. DINNAT et M. THIM. Deux 1^{er} Prix à M. IDOUX et M. FREDON. Quatre 1^{er} prix à M. CAU et cinq 1^{er} prix à M. EBNER. D'une façon générale, la couleur noire était bonne, un certain nombre avait des tours d'œil bien pâlichons. Mais le type était bon. Dans cette classe, les premiers prix peuvent prétendre au P.H. ; le plus beau mâle n° 939 n'était que le premier prix en raison d'un toilettage excessif.

10 P.H. et 34 premiers prix font une bonne moyenne et nous laissent présager d'un bel avenir pour le Lahore en France.

Il faudra d'une part obtenir dans les variétés peu représentées des poitrines larges et arrondies, et bien pleines ; surveiller les marques au front en particulier chez les rouges ; surveiller de très près l'emplumage des pattes. Un certain nombre étaient emplumés de façon pas très régulière. Elles doivent être recouvertes de plumes fines, y compris les doigts ; donc, pas de plumes aux doigts comme un Poméranie.

Je n'ai pas trouvé de becs avec coup de crayon ; seuls deux ou trois avaient une petite tache sur la caroncule nasale. Les têtes étaient bonnes, à part parfois des sujets avec une tête un peu plate, ou alors au front pas assez large.

En ce qui concerne les marques, à part ce qui a déjà été dit pour le front, les autres marques étaient bonnes, sauf certains qui avaient la couleur blanche qui revenait trop sur les épaules en forme de collier. Un seul dos blanc ou presque. Une plume de couleur à une queue, et une aile tombante.

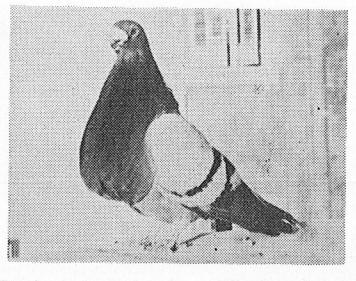
Les marques du cou et de la tête doivent être nettes, etc., etc. (voir le standard), mais en aucune façon elles ne doivent être séparées (le blanc du noir) par des plumes arrachées ou coupées aux ciseaux, le tout visible à deux mètres. S'il est permis et même conseillé de supprimer les plumes indésirables, à condition qu'elles ne soient pas légion pour former un trou, il ne faut pas sentir ou voir une rale entre les deux couleurs. Donc ne pas couper le bout des plumes, ce qui a un effet désastreux. D'autant que ceux qui les avaient coupées n'avaient nul besoin de cela pour être de beaux sujets... Dommage.

En résumé, des pigeons bien présentés, très propres, en majorité des sujets de l'année, bien en poids et de bonnes proportions.

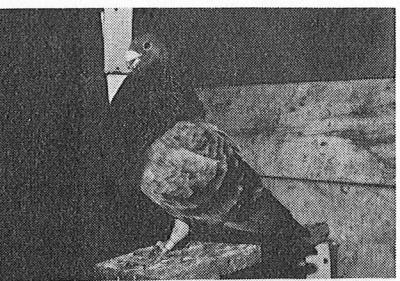
R. DUCREY,
Juge officiel de colombiculture.



Boulant de Valencia « Type moderne »
Eleveur : J.-M. HUGUET ALDABAS
Zaragoza (Espagne).



Boulant de Valencia « Type ancien »
élévé dans la région de Séville et rebaptisé
« Laúdino Sévillano » - mâle de 3 ans.
Photo R. Yuste.



Boulant de Valencia « Type moderne »
plus court que l'ancien type
Eleveur : J.-M. HUGUET ALDABAS
Zaragoza (Espagne).

A PROPOS DES BOULANTS ESPAGNOLS

Précisons tout d'abord que les photos des différentes races de Boulants espagnols agrémentant le dernier numéro de « Colombiculture » et qui nous avaient été communiquées par Charles Quiros, ont été réalisées et proviennent de l'élevage de M. Rafaël Yuste, de Séville.

Suite à cet article et à la publication des standards des Boulants Espagnols, M. Eguiluz nous fait remarquer qu'il y aurait actuellement deux types de Boulant de Valencia : Espagnol et Hollandais. Toujours d'après M. Eguiluz, le « type Espagnol » aurait une « tête plus forte ressemblant à celle du Romain par son épaisseur... les morilles étant très développées comme celles du Romain et de forme triangulaire ».

Toutefois, après avoir questionné sur le sujet M. Huber Georges, délégué colombicole à l'Entente Européenne, il apparaît que face à un manque de coordination entre les diverses régions espagnoles, ce que confirme M. Eguiluz en parlant de « fouillis colombicole », c'est le standard hollandais qui est présentement reconnu. Cette situation est toutefois susceptible d'évoluer dès que l'Espagne sera en mesure de fournir un standard national.

Ci-joint également trois photos communiquées par M. Eguiluz qui ont pour objet de mettre l'accent sur le fait que le « Laúdino Sévillano » ne serait en fait que le « Boulant de Valencia » type ancien.

Christian RAOUST.

Les origines de la Colombiculture en Espagne

par Charles QUIROS

La colombiculture en Espagne a été stagnante pendant plus de 40 ans, car de 1936 à 1976, toutes sociétés, toutes réunions étaient interdites. Mais depuis 3 ou 4 ans des clubs se sont créés, et en 1978 à Séville, une exposition s'est tenue. Quelques colombophiles espagnols font de gros efforts pour rentrer en contact avec des éleveurs français, afin de comparer leurs sujets avec les nôtres et aussi pour apprendre les autres races que nous, Français, élevons.

Mais quelles sont les races que nous trouvons en Espagne ? Ce sont, tout d'abord le Boulant de Valencia, le Laúdino Sévillano, le Colillano, le Gadilano, le Marchénéro et le Rifénô.

Toutes ces races ont une légère ressemblance avec le pigeon voyageur, mais le Laúdino Sévillano beaucoup plus prononcée, à cause de ses morilles bien développées.

Beaucoup d'éleveurs français se demandent même si quelquefois les éleveurs espagnols n'ont pas introduit du pigeon voyageur dans leurs accouplements. Pour ma part, je pense que cela a été fait, mais à la création de la race et de la façon suivante :

Pendant l'occupation de l'Espagne par les Maures qui avaient introduit des pigeons d'Orient ; Rodrigo Campéador entre 1080 et 1096 avait réuni dans les parties restées chrétiennes de l'Espagne, tous les éleveurs de pigeons pour éviter la prise des colonies par les Maures. Tous ces pigeons étaient probablement des pigeons voyageurs, car ils servaient de liaison entre les villes chrétiennes de l'Espagne assiégées par les Maures.

Le roi des Maures, Yacef de Belbira, payait la valeur d'une demi-livre d'or pour un pigeon voyageur. Celui qui capturait un pigeon espagnol était récompensé par le camp des Maures du titre de « Vizir du Gouvernement militaire ».

Par la suite, lorsque les Maures furent chassés de l'Espagne par le Cid, et que l'Espagne fut toute entière devenue chrétienne, les Espagnols surent apprécier les bons et loyaux services du pigeon voyageur. Alors se développa la colombiculture, mais surtout celle du pigeon voyageur. Ce n'est que plus tard que furent créées les races que nous connaissons.

D'une part, le Rifénô qui est le plus petit des pigeons espagnols, et qui porte le nom des montagnes du nord-est du Maroc « Le Rif ». Le Rifénô est un petit pigeon avec un tout petit bec très court et qui a beaucoup de mal à nourrir ses petits. De par son bec il rappelle le Cravaté Oriental. Je déduis, d'après mes visites en Espagne et mes entretiens avec des éleveurs espagnols, que certains pigeons arabes venus d'Orient, et dont le Rifénô, auraient servi avec les pigeons voyageurs espagnols à la création des races que nous trouvons en Espagne.

Le Pigeon de chair :

POURQUOI PAS LES RACES FRANÇAISES

par G. VALET (I.N.R.A. Toulouse)

voir l'élevage de races européennes, un très grand nombre d'éleveurs amateurs, regroupés au sein de clubs très structurés et motivés, élèvent des pigeons de grande qualité.

Ils conservent jalousement les caractères génétiques propres à chaque race et ce, pour se confronter dans des concours nationaux ou internationaux de très grand intérêt. Alors pourquoi ne pas profiter de cette masse énorme de géniteurs potentiels pour les sélectionner aussi sur leurs performances dans le but de fournir des reproducteurs d'élite pour servir de base à l'élevage du pigeon de chair.

Ces contrôles, au demeurant fort simples, pour des gens observateurs et passionnés porteraient sur les points suivants :

- Précocité de la maturité sexuelle (date 1^{er} accouplement).
- Productivité (intervalle entre deux pontes).
- Fertilité (taux d'écllosion).
- Aptitude au nourrissage (poids des pigeonneaux à 28 jours).
- Indice de consommation (kilo consommé pour 1 kilo produit).

Les sujets destinés aux concours étant forcément bagués donc facilement repérables par le numéro de bague, il serait aisé de faire ces enregistrements au niveau du couple et par là même, sélectionner la descendance au vu des performances des parents.

Ce type de sélection peut être un peu simple mais aurait le mérite de produire des géniteurs à ascendance commune, donc d'éliminer les sujets provenant de couples à mauvais rendement.

Les éleveurs de pigeon de chair y trouveraient un matériel efficace et rentable et les amateurs rentabiliseraient une passion qui bien souvent est freinée par le manque de moyens.

Il n'est pas dans mon propos l'idée de transformer systématiquement nos magnifiques races de pigeon de chair en machine à produire, mais simplement de faire bénéficier les producteurs du savoir-faire des éleveurs amateurs, afin d'améliorer l'élevage du pigeon de chair français.

TOILETTAGE ET CISEAUX

par Christian RAOUST

Toilettage et maquillage, voilà un sujet propice à faire couler beaucoup d'encre. Les innombrables articles et autres études parus sur le sujet ont quasiment cerné l'ensemble des tenants et aboutissants. Toutefois, suite à quelques désagréables surprises lors de jugements et à une récente conversation avec un groupe d'éleveurs, il apparaît utile une fois encore de revenir sur cette question.

Que voilà de beaux Strassers ou de beaux Lahores au dessin parfait !... Mais regardés d'un peu plus près, l'on s'aperçoit que les contours ont été « égalisés » aux ciseaux. Le bout de chaque plume ayant été amputé. Il s'agit, bien entendu, d'une trace de fraude, ce que l'on appelle plus communément « maquillage ».

Dans cet ordre d'idées, on peut citer l'emploi des teintures les plus diverses destiné à camoufler certains défauts de couleurs (bec, ongles, plumage, morilles oculaires), ou encore la suppression de défauts éliminatoires tels « arrachage » de rémiges ou caudales en excéder ou de couleurs opposées.

Si le toilettage est en fait une absolue nécessité pour présenter un sujet en exposition, il convient de s'en tenir aux limites du raisonnable et surtout de l'honnêteté. Dans la mesure où cette action n'a pas pour objet de modifier les caractéristiques fondamentales d'un animal ou de camoufler un grave défaut susceptible d'avoir une incidence dans le cadre de la reproduction, elle est souhaitable, voire impéra-

tive. Parmi ces actions, l'on peut citer bien entendu toutes les opérations de nettoyage et de conditionnement du sujet, mais également l'épilation de petites plumes susceptibles de nuire à l'esthétique du sujet sans avoir toutefois une incidence capitale sur ses caractéristiques propres. En exemple : épilation de petites plumes en marge d'un dessin, épilation d'un départ de rosettes chez le Sottobanca, nettoyage d'une bavette chez le Cauchois...

« Toilettage et ciseaux », pourquoi ? Dans la plupart des cas, l'emploi d'un objet tranchant tel une paire de ciseaux est totalement prohibé. Toutefois, une exception. Lorsque l'on épile ces petites plumes, l'on constate que dans un laps de temps assez court, elles repoussent et amènent de ce fait la reconduction de l'opération. Dans ce cas précis, il est autorisé de couper à la base ces petites plumes, ce qui rendra le toilettage efficace pour l'intervalle de temps compris entre deux mues du sujet. Par là même gain de temps pour l'éleveur et suppression de « tortures » répétées pour l'animal.

En conclusion, un plaidoyer sans retenue pour le toilettage, mais un toilettage efficace et surtout honnête qui n'ait pas pour objet de vouloir tromper le juge, les autres exposants et éventuellement les acheteurs. Le toilettage doit être un complément du travail de sélection fourni par l'éleveur, mais en aucun cas un substitut.

Le Facteur "Reduced"

par J. FRANCQUEVILLE

La photo jointe à ce texte est celle d'un pigeonneau King, femelle, de deux mois, issu d'un couple de Kings bleus barrés provenant de Earl E. Deal (Wichita, U.S.A.), éleveur et juge.

On constate que certaines zones du plumage sont décolorées partiellement ou totalement : rémiges et rectrices, une partie du cou, de la tête et du manteau.

Après la 1^{re} mue, l'ensemble du plumage est un peu plus foncé. Le bleu du manteau et des dessous, quoique atténué par rapport au bleu normal intense, est homogène. La décoloration est plus accentuée au cou et à la tête qui semblent givrés à l'exception d'un masque un peu plus foncé sur les joues, autour des yeux et du bec.



St - (Almond)
StF (Faded)

+ non almond et non faded	+ (bleu)	+ (intense)	+ (non réduit)
b (brun)	dP (pâle)	r (réduit)	
	d (dilué)		

A la suite d'enjambements (crossing-over), c'est-à-dire le sectionnement des chromosomes au moment de la formation des gamètes, le gène r s'est retrouvé sur des chromosomes porteurs des couleurs rouge cendré ou brun qu'il a affectées également.

La réduction de la pigmentation a été observée aussi pour d'autres couleurs, notamment pour le rouge récessif. Lorsque r affecte celui-ci, le résultat est un jaune très clair.

Depuis sa découverte, il y a une quarantaine d'années, ce gène a été introduit dans de nombreuses races auxquelles il a apporté toute une gamme de tons « pastel ». La gamme ne cesse de s'enrichir, maintenant encore, à l'occasion d'associations nouvelles de gènes.

LE FACTEUR R CHEZ LES PIGEONS BLEUS

Le facteur r chez les pigeons bleus

La femelle, n'ayant qu'un chromosome sexuel, est pure pour les gènes que porte celui-ci.

Elle peut être :

bleu intense (normal) + / .
bleu réduit r / .

Le mâle peut être :

bleu intense pur + // +
bleu intense hétérozygote (porteur de r) r // +
bleu réduit r // r

L'accouplement d'un mâle bleu, hétérozygote pour r, avec une femelle bleue donne : 25 % de mâles bleus hétérozygotes, 25 % de femelles bleu réduit, 25 % de mâles bleu pur, 25 % de femelles bleu pur.

L'accouplement d'un mâle bleu réduit avec une femelle bleue donne 50 % de mâles bleus hétérozygotes et 50 % de femelles bleu réduit.

L'accouplement d'un mâle bleu pur et d'une femelle bleu réduit donne 50 % de mâles bleus, hétérozygotes et 50 % de femelles bleues.

Les rémiges sont bleu clair. Chez certains pigeons, elles ont même des ocelles blanchâtres, flous, aux extrémités. La queue est très claire mais porte quelques traces plus foncées à l'emplacement de la barre. La poitrine s'orne d'un plastron rougeâtre et les barres alaires, presque totalement décolorées, ont des traces rougeâtres ou roses. Elles sont bordées d'une ligne bleue un peu plus foncée que le reste du manteau. Chez les sujets écaillés, le manteau présente une alternance de bleu tendre et de rose souligné d'un trait à peine appuyé.

On pourrait penser que ces pigeons sont le résultat de croisements de variétés de couleurs différentes. Il n'en est rien. Il a été prouvé que cette coloration est due à une mutation. Le facteur qui la commande est nommé « reduced » ; son symbole est la lettre r.

La traduction de termes techniques est souvent délicate. Le mot « reduced » est apparemment facile à traduire ; il signifie littéralement « réduit », c'est-à-dire atténué, affaibli. A propos d'une couleur, le terme « atténué » semble mieux convenir mais nous conservons le mot « réduit » à cause de la lettre initiale r qui a été prise pour symbole.

HISTORIQUE DE LA DÉCOUVERTE DE CE FACTEUR

Un jeune garçon avait obtenu des pigeons Rouleurs du généticien américain bien connu, Carl Graefe. Un jour, il lui apporta un couple issu de ces pigeons et lui posa la question suivante : « De quelle couleur sont-ils ? »

Par un heureux hasard, ce garçon s'adressait à l'un des rares éleveurs capables de procéder à des recherches pour

LA CAPILLARIOSE

par J. FRANCQUEVILLE

De tous les parasites intestinaux du pigeon, les vers capillaires sont probablement les plus redoutables.

Ils peuvent affecter soudainement et gravement la production d'un élevage avant que l'éleveur non averti ait pu déceler les premiers symptômes.

Tout d'abord, il faut dire que ces vers ne sont visibles à l'œil nu que dans certaines conditions ; comme leur nom l'indique, ils sont fins comme des cheveux. Il ne faut pas compter les voir aussi aisément que les ascaris qui, eux, mesurent 2 à 6 cm de long, 1 mm de diamètre et que tout éleveur connaît bien.

Les capillaires peuvent mesurer jusqu'à 2,6 cm de long mais leur diamètre n'est que de 0,08 mm. Ils se présentent lovés comme des cheveux bouclés. Les mâles sont un peu plus petits que les femelles ; celles-ci ont une partie de

l'abdomen remplie d'œufs microscopiques, alignés, disposés en biais. Ces œufs, libérés dans l'intestin du pigeon, sont évacués avec les fientes. Le microscope permet de voir qu'ils sont de forme ovale et possèdent un renflement à chaque bout.

Si ces œufs sont placés dans des conditions favorables (chaleur et humidité), une larve s'y développe en une semaine.

Le pigeon absorbe ces œufs, par exemple, en picorant sur le sol souillé de fientes, en buvant une eau contaminée par la poussière de fientes, en ramassant des graines salies, etc...

Dans l'intestin, les coques qui entourent les œufs se dissolvent et libèrent les larves. Celles-ci pénètrent dans la muqueuse intestinale ; de là, elles passent dans le sang, le foie, les poumons, subissent plusieurs transformations et retournent dans l'intestin où elles parviennent au stade adulte. Ces

différentes étapes se déroulent sur trois semaines environ.

L. Schrag (Pigeons en bonne santé) dit qu'on peut les trouver dans la paroi de tout l'intestin et occasionnellement aussi dans le pharynx.

Levi (The Pigeon) préconise le moyen suivant pour les détecter : le pigeon ne doit pas être examiné peu de temps après sa mort, mais seulement 10 ou 15 h plus tard. On prend l'intestin grêle que l'on vide de son contenu avec de l'eau courante. Les capillaires sont souvent dans la paroi et le passage de l'eau ne les entraîne pas. On racle la muqueuse et dépose le produit du râlage dans un récipient en verre que l'on met sur un fond noir ou foncé. Les vers, qui sont de couleur claire, apparaissent, enroulés sur eux-mêmes.

Tous les pigeons peuvent être atteints : les adultes comme les jeunes à partir de l'âge de 7 à 8 semaines. Ceux-ci sont d'ailleurs extrêmement vulnérables et meurent souvent d'une infestation massive, en quelques jours.

La capillariose est très fréquente, on dit qu'un pigeon sur deux a des capillaires. Elle se développe très vite dans les colombiers surpeuplés.

La capillariose est très dangereuse pour plusieurs raisons :

— Les vers qui sont logés dans la muqueuse intestinale traumatisent celle-ci, y provoquent des hémorragies, de la congestion et l'empêchent de jouer son rôle dans la nutrition.

— La bouillie alimentaire contenue dans l'intestin est soustraite en partie à la nutrition du pigeon, au profit des vers, ce qui fait qu'au début, la faim des pigeons s'accroît.

— Les capillaires sécrètent des toxines qui peuvent, dans certains cas, tuer le pigeon en très peu de temps ou provoquer de la paralysie.

— Il est fréquent que les pigeons, épuisés par les capillaires, stressés par le traitement, contractent d'autres maladies graves telles que la paratyphose, le coryza, etc. Les muqueuses lésées sont la voie d'accès des microbes.

SYMPTOMES DE LA CAPILLARIOSE

A un stade déjà avancé de l'infestation, les pigeons sont tristes, leur plumage est ébouriffé, leur cou rentré dans les épaules. Les fientes sont un peu liquides avec des glaires blanchâtres au début, puis très liquides. Elles deviennent ensuite vertes et peuvent faire penser à la trichomonose.

Les pigeons maigrissent très vite et deviennent cachexiques, le bréchet en lame de couteau.

Au début, ils se nourrissent et boivent abondamment mais leur appétit diminue vite jusqu'à devenir nul.

Il ne faut pas attendre ce stade pour les soigner. Des signes avant-coureurs très variés peuvent éveiller l'attention de l'éleveur : les pigeons deviennent plus nerveux ; un ou plusieurs sujets se mettent tout à coup à sortir toutes les graines d'un compartiment de la mangeoire. J'ai constaté ce fait alors que j'utilise des trémies à compartiments où les graines sont séparées. Ces trémies évitent justement le gaspillage dû au tri des graines par les pigeons.

Certains jeunes sont abandonnés par leurs parents qui n'ont plus la force de les nourrir. P. Corcelle (le Pigeon de rapport) écrit que des pigeonneaux de 1 à 3 jours meurent de faim, le jabot vide, car leurs parents n'ont pas de lait de jabot.

On peut aussi constater qu'une très grande quantité d'œufs sont clairs avant que les symptômes d'émaciation soient apparus. Ou bien c'est un adulte qui meurt subitement avant d'avoir maigrí, probablement à cause « d'une libération massive de toxines » (le Pigeon de rapport).

En cas d'infestation légère, on constate juste une chute de ponte et un manque de vigueur chez les jeunes qui ne sont pas bien nourris.

Des épidémies à répétitions de coryza peuvent aussi faire penser à la présence de capillaires car l'organisme affaibli du pigeon ne peut plus combattre les microbes.

Plus le diagnostic et le traitement sont rapides plus les chances de guérison sont grandes. Si les soins sont tardifs, certains sujets sont irrécupérables car leur foie et leur intestin sont définitivement détériorés.

Il est évident que plutôt que d'attendre les premiers symptômes, il vaut mieux faire procéder à des analyses de fientes si celles-ci semblent douteuses, et appliquer au besoin le traitement.

LES TRAITEMENTS

On a longtemps utilisé les sels de pipérazine mais ils n'étaient actifs que contre les formes adultes des vers, dans l'intestin. Ils n'avaient pas d'action contre les formes larvaires, au stade intermédiaire entre l'œuf et l'adulte. De sorte qu'il fallait multiplier les traitements pendant une quinzaine de jours et, de plus, dans le même temps, empêcher les pigeons de se réinfester.

On possède actuellement un médicament qui est actif également contre les formes larvaires : le tétramizole. Il se présente sous forme de liquide qu'on peut donner dans l'eau de boisson, de poudre soluble et de comprimés ou de gélules pour les traitements individuels.

On l'utilise à la dose de 40 mg de produit actif par kilo de poids vif, pendant 1 à 3 jours, suivant que l'infestation est légère ou massive. « Il tue 95 à 100 % des vers quel que soit leur stade de développement » (Dr Stosskopf).

Dans les cas graves, on fait un rappel d'un jour de traitement, une semaine plus tard, puis un jour tous les mois.

Le tétramizole serait presque l'arme absolue s'il ne présentait un grave inconvénient : beaucoup de pigeons refusent de le boire, son goût ne leur convient pas. Le remède est inutile lorsque les malades ne l'absorbent pas.

Or, on a découvert que le tétramizole pouvait être amélioré chimiquement. La partie active du produit a été isolée et elle est commercialisée sous le nom de l'évamisole. Les pigeons le boivent assez volontiers. Ce produit a l'inconvénient de coûter cher.

On peut aussi administrer le tétramizole sous forme d'injection sous-cutanée, sous la peau du cou, à la base du crâne. On utilise une solution de tétramizole injectable à 7 % — à noter qu'il est également buvable —. La dose est de 0,2 cm³ par pigeon*. A cause du faible volume de la dose, il est recommandé d'utiliser une seringue à insuline car celle-ci est graduée en dixièmes de cm³. Ce traitement comporte un danger, signalé par P. Corcelle (le Pigeon de rapport) : l'injection peut être mortelle si le pigeon est en même temps sous traitement au chloramphénicol. Autrement, la réaction est presque nulle ; certains sujets régurgitent le contenu de leur jabot mais peu importe, puisque le médicament n'a pas été administré par cette voie.

Désavantage de ce procédé : il est très ouvrageux pour un grand nombre de pigeons.

Avantage non négligeable : il est beaucoup moins coûteux que les autres traitements individuels.

Un nouveau médicament liquide, le Promintic peut être administré sous forme d'injection. On mélange 15 % de Promintic et 85 % d'eau et l'on injecte 1 cm³ par pigeon. Ce produit est très efficace contre les larves et les adultes. Il provoque un léger stress mais il est sans action sur la ponte ou la fertilité.

Tous les médicaments cités tuent les adultes ; cependant, leur action contre les différents stades larvaires est plus ou moins efficace. Quant aux œufs, aucun médicament actuel ne peut les détruire. Dans le cas de capillariose massive, il est recommandé de faire un deuxième traitement et même un troisième, espacés de 5 à 6 jours. Ce délai tient compte de la durée d'incubation des œufs.

Il est obligatoire de faire une désinfection totale et minutieuse du pigeonnier, du matériel et du parcours le deuxième jour du traitement pour détruire tous les œufs. Le lavage, même avec les désinfectants les plus puissants est illusoire pour éliminer les œufs des capillaires. Seule une température supérieure à 60° les détruit. Après avoir enlevé la litière, on passe la flamme d'une lampe à souder ou d'un brûleur à gaz sur toutes les parois du pigeonnier, sur le grillage, s'il y a un sol grillagé. Au cas où les pigeons auraient accès à un parcours de terre battue ou de gazon, celui-ci devra être retourné à un fer de bêche de profondeur après qu'on y ait répandu du sulfate de fer. Le matériel, abreuvoirs, mangeoires, devra être lavé à l'eau bouillante, les nids changés et désinfectés de la même manière.

Un autre médicament a fait son apparition depuis quelques années, c'est le mèbendazole. Il n'est pas soluble dans l'eau ; on doit, par conséquent, l'incorporer à l'aliment composé à la dose de 3 kg de mèbendazole à 3 % par tonne, et le donner pendant 15 jours. Il serait souhaitable que les fabricants d'aliments composés ajoutent l'aliment supplémenté avec du mèbendazole à leur gamme afin que l'éleveur amateur ait la possibilité de s'en procurer de petites quantités.

SUITE DU TRAITEMENT

Le Dr Stosskopf conseille l'administration d'un traitement tonique d'appoint pour combattre l'anémie du pigeon ainsi que l'inflammation intestinale et hépatique : complexe vitamine A, D3, C, complexe B, minéraux, oligo-éléments, pendant plusieurs jours.

• L'état général de la bande traitée est à surveiller de très près car le stress occasionné par les vers et le traitement ouvre la voie aux affections respiratoires pour lesquelles il faut intervenir rapidement.

Quelques causes d'échec survenant à la suite de l'administration d'un traitement.

1) Refus de boire une eau contenant un médicament au goût désagréable ; même si les pigeons boivent de cette eau, certains d'entre eux la régurgitent immédiatement et n'absorbent pas suffisamment de produit pour que l'action de celui-ci soit efficace.

2) Certains pigeons sont tellement affaiblis qu'ils ont perdu tout appétit et ne mangent ni ne boivent. Ils passent « à côté » du traitement.

3) Rechute de l'ensemble du pigeonnier, après une amélioration passagère, à cause des sujets ayant refusé le traitement ; ils réinfestent les autres. Cela se produit même lorsqu'on administre à chaque sujet un comprimé ou une gélule. Il arrive qu'ils les régurgitent. C'est pourquoi il est préconisé par certains laboratoires de répéter le traitement individuel 2, 3 ou 4 fois de suite.

4) Rechute à cause d'une désinfection incomplète. Il faut passer la flamme lentement, partout. Les parcours de terre battue ou de gazon sont très difficiles à désinfecter complètement.

MOYENS D'ÉVITER LES RECHUTES

Il s'agit de faire absorber un vermifuge efficace, à la dose convenable, par **tous** les pigeons et d'opérer ensuite une désinfection totale.

Le traitement individuel est plus sûr, mais il exige la manipulation de tous les pigeons.

Malgré tous les soins apportés au traitement et à la désinfection, on ne peut empêcher que quelques œufs de vers subsistent et puissent être le point de départ d'une nouvelle épidémie. C'est là que les conditions d'élevage jouent un rôle capital : le pigeonnier ne doit pas être humide ; on

veillera à ce que les graines ne puissent être éparpillées sur le sol ; l'eau des abreuvoirs sera changée tous les jours et ceux-ci seront situés en un endroit où les souillures ne peuvent les atteindre, sur un grillage, par exemple. Il est préférable de supprimer l'accès au parcours de terre battue ou de gazon, le cas échéant.

On évitera le surpeuplement qui a pour effet de multiplier le nombre de parasites et de hâter la réinfestation.

D'analyses faites périodiquement, on déduira la fréquence nécessaire des traitements.

Il est possible de combattre énergiquement avec les moyens actuels ce fléau redoutable qu'est la capillariose, mais on n'est jamais sûr de l'avoir maîtrisé totalement et il faut rester extrêmement vigilant.

BIBLIOGRAPHIE :

- The Pigeon (W.M. Levi).
- Le pigeon de rapport (P. Corcelle).
- Santé et rendement du pigeon (Dr Stoskopf).
- Pigeons en bonne santé (Dr L. Schrag).

* Note : 0,2 cm³ pour des pigeons de 600 g et plus. Diminuer cette dose pour des pigeons plus petits.

Strasbourg :

Le point de vue d'un Aviculteur Allemand

(Extrait du bulletin n° 3 : « LE TRAIT D'UNION DES AVICULTEURS CHATELLERAUDAIS ».)

Reiner FUCHS :

« En premier point, ce qui serait décisif pour l'avenir de l'élevage français, ce serait une organisation unique et centralisée en tous points (par exemple : bague unique...).

En second point, organiser une exposition nationale qui mérite ce titre. En Allemagne, il y a une exposition nationale par an et une seule. Elle regroupe tous les éleveurs du pays. Par exemple, l'exposition nationale de Francfort : chaque éleveur peut (et se doit de) présenter au maximum les six meilleurs sujets de son élevage et au minimum, n'en présenter que trois.

Tout le système de l'organisation française est, selon moi, à remettre en cause. Aujourd'hui et demain, 24 et 25 octobre 1981, c'est l'exposition internationale de Strasbourg et l'exposition nationale de Limoges. Je peux donc dire que ces expositions ne représentent pas la réalité de l'aviculture française. Et ce n'est là qu'un exemple. L'aviculture française n'a pas le prestige qu'elle devrait avoir en France même et dans les autres pays. »

4^e question :

« Comment sont définies les expositions en Allemagne ?

Reiner FUCHS :

« Il existe d'abord des expositions locales et régionales. Les éleveurs définissent et choisissent leurs meilleurs sujets à l'issue des jugements dans les expositions régionales. Ces sujets sont présentés dans l'exposition nationale annuelle. Ainsi, les éleveurs sont stimulés par cette exposition nationale qui est une garantie de qualité et de prestige.

D'autre part, les juges doivent se conformer à une formation continue ; et de cette organisation des expositions, il en ressort la nécessité d'une formation unifiée des juges, formation allant dans le même sens, pour une race donnée. »

5^e question :

« Comment devient-on juge en Allemagne ?

Reiner FUCHS :

« Il faut trois ans de formation pour pouvoir devenir juge. Pendant les mois d'hiver, chaque semaine, les élèves juges prennent des cours pour pouvoir devenir juges. Dans chaque Etat de République Fédérale, chaque élève-juge passe un examen dans un groupe de pigeons. Par exemple, les pigeons de forme ou les pigeons de couleur ou etc... Le juge qui est admis à l'examen ne peut alors juger que le groupe dans lequel il est reconnu. Il ne pourra juger dans d'autres catégories que s'il est appelé à le faire au niveau de l'Etat fédéré. Le juge conserve bien sûr le choix des groupes de pigeons qu'il désire juger pour la préparation de son examen.

Un juge agréé dans un Etat est reconnu dans tous les autres Etats de la République Fédérale Allemande. Les juges ne dépendent que de l'organisme central et unique, toutes les autres sociétés étant membres de cet organisme central. L'équivalent français de cet organisme central allemand serait la C.N.A.F. »

6^e question :

« Qu'est-ce que le maître d'élevage ?

« Que pensez-vous de l'avenir de l'aviculture française ?

Reiner FUCHS :

« D'abord, le maître d'élevage n'est pas forcément un juge. Il est un point qu'il faut ensuite remarquer, c'est que généralement, les gens les plus haut placés dans les clubs s'occupent plus volontiers des personnes que des pigeons. La fonction de maître d'élevage est de coordonner tout ce qui est d'ordre technique d'élevage et de jugement. Le maître d'élevage sera donc chargé de former et de coordonner les juges.

De la même façon qu'il existe une certaine hiérarchie entre les sociétés et les clubs de races pures, il existe une hiérarchie entre les maîtres d'élevage. Le maître d'élevage du club s'occupant d'une race particulière, est chargé de coordonner tous les juges amenés à juger cette race. Il existe ici la fonction de juge spécialisé. »

7^e question :

« Qu'est-ce qu'un juge spécialisé ?

Reiner FUCHS :

« Pour devenir juge spécialisé, le candidat à ce titre doit d'abord être juge reconnu dans au moins un groupe de races (pigeons de forme par exemple). Ensuite, il doit être lui-même éleveur de la race de pigeons pour laquelle il veut devenir juge spécialisé. Il est à noter qu'un juge spécialisé dans une race peut aussi l'être dans une autre race. La spécialisation est en rapport direct avec le club de race pure et ne dépend que du club de race pure. D'autre part, et en conséquence, les championnats sont jugés exclusivement par des juges spécialisés.

Je vous expose maintenant la façon de nommer les juges spécialisés. Le candidat doit juger toute l'élite nationale (lors d'un championnat national par exemple) ceci, parce qu'éleveur de la race. Dans un second point, le maître d'élevage prend le résultat du jugement et contrôle le jugement. Il pose des questions diverses concernant la race et en fonction de tout cela, détermine si le juge est capable ou non.

Lorsque le juge spécialisé a discerné le sujet qui se rapproche le plus du sujet idéal, c'est-à-dire a discerné le meilleur sujet pour lui attribuer la plus haute récompense, il faut la signature du président du jury. »

8^e question :

« Comment sont nommés les maîtres d'élevage ?

Reiner FUCHS :

« Le maître d'élevage est d'abord un membre du club qui est désigné par les autres membres du club. Il est élu dans son poste pour une période dépendant de ses qualités. Il peut être reconduit pour une autre période. »

9^e question :

« Les éleveurs allemands n'élèvent généralement qu'une variété dans une seule race alors qu'en France chaque éleveur élève au moins trois races ou variétés. Qu'en pensez-vous ?

Reiner FUCHS :

« Les éleveurs allemands ont un certain orgueil. Ils veulent

gagner. D'un autre côté, ils sont stimulés par les clubs : ils participent à des championnats jugés par des juges spécialisés, c'est-à-dire des juges qui ont élevé la race. C'est dans un de ces championnats que les éleveurs se rencontrent et se stimulent pour la race de leur choix.

Pour faire le championnat de la variété, ils sont dans l'obligation de se spécialiser pour réussir. Un éleveur normal (qui a une profession, une famille et un certain temps disponible), s'il veut faire quelque chose de bien, s'occupe d'une race et d'une couleur. En théorie et en principe, un bon éleveur peut s'occuper de plusieurs races et variétés, ce qui a pour conséquence un investissement plus important et une disponibilité plus grande.

Question qualité, un petit élevage d'une race et d'une variété devrait comporter au minimum six couples, un élevage moyen, dix ou douze couples minimum, ce qui implique approximativement soixante-dix jeunes dans l'année. Un éleveur moyen ne peut pas avoir plus de place et se trouve donc dans l'obligation de se limiter à une race et une variété. »

Gérard LAURENT,
(9, rue Molière, 86530 NANTRE).

NOTE DE LA RÉDACTION

Il est difficile de comparer des manifestations ayant lieu dans deux pays aux structures nationales et aux tempéraments si différents.

On n'obligerait pas un Français de Limoges ou du Sud à exposer à Strasbourg et vice versa, sous prétexte qu'il n'y aurait qu'une exposition nationale par an si les frais de transport lui coûtaient les yeux de la tête.

Notre conception de la liberté fait que tout notre être se hérisse à la seule idée d'une telle contrainte ou d'une interdiction arbitraire.

D'autre part, les éleveurs allemands sont beaucoup plus nombreux que les éleveurs français, ce qui permet aux associations et aux fédérations d'avoir les fonds nécessaires pour faire des groupages.

On remarque, actuellement, en France, que de plus en plus de gens viennent à l'élevage et que de nouvelles associations départementales ou régionales se forment, que des fédérations se constituent, des clubs voient le jour, le tout spontanément et librement. La qualité des animaux présentés s'améliore, surtout si un club prend en charge une ou plusieurs races.

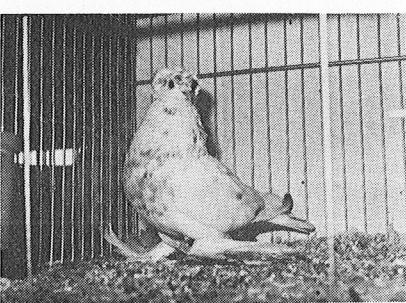
Pour la formation des élèves-juges et la formation continue des juges, nous avons encore beaucoup à faire. Les organismes compétents s'en occupent activement à l'heure actuelle. La S.N.C. projette (réunion du C.A. du 18 avril 1982) d'organiser des réunions d'information pour les élèves-juges-pigeons, en accord avec la S.C.A.F. et dès qu'auront été définis un programme d'études et les nouvelles modalités de l'examen que doivent passer les élèves-juges.

ROULEMENTS DE TAMBOURS A ORANGE

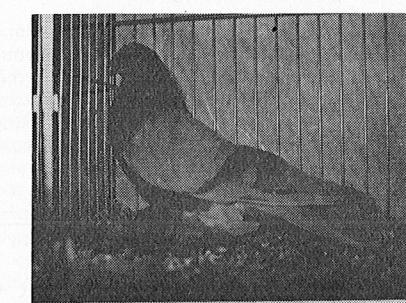
par **Robert RIPALDI**,
Juge officiel de colombiculture.

Du nouveau et du jamais vu cette année à Orange. Hormis une très belle exposition qui cette année encore, a battu des records de participation, il nous a été donné d'admirer pour la première fois en France une collection complète de toutes les races de Tambours existantes. Ce n'était pas une présentation de n'importe quoi, mais bien de très beaux spécimens dans chaque race et variété ; le tout étant couronné par un extraordinaire Tambour de Dresde rouge au manteau immaculé.

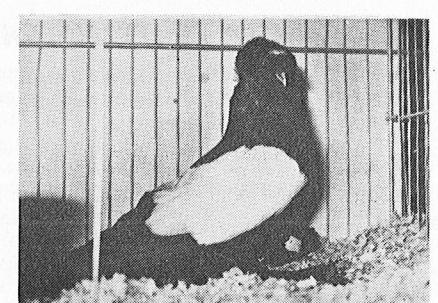
Tout d'abord, 6 Tambours coquille et visière (bleu, blanc, jaune et martelé). Tous très grands et forts avec de belles



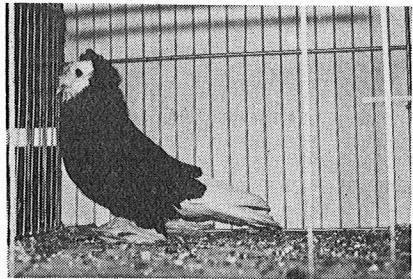
Tambour Anglais - Orange 1982



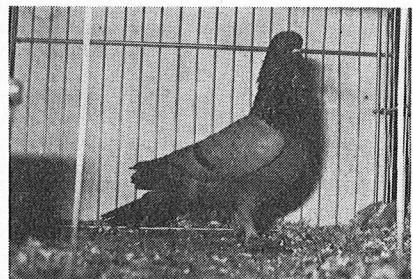
Tambour de Vogtlang - Orange 1982



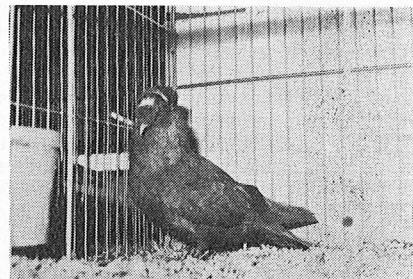
Tambour de Dresde - Orange 1982



Tambour de Bernbourg - Orange 1982



Tambour de Schmölln - Orange 1982

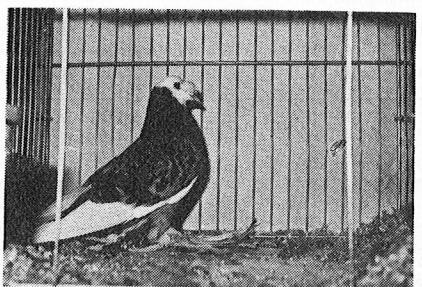


Tambour de Franconie - Orange 1982

Un **Tambour Anglais**, bien typé. Voilà encore un beau sujet d'exposition avec une coquille, une visière et des pantoufles fabuleuses.

Deux **Altembourg**, cet autre grand « tambourineur » qui remplit une volière de « musique d'orgue ». Il a une tête typique avec un front haut et large et l'œil perlé.

De très beaux **Bernbourg** au dessin moine. C'est-à-dire tête, vol, queue et pantoufles blanches qui contrastent avec la coquille et les manchettes colorées. La visière est bien sûr ovale et épaisse.

Tambour Allemand simple visière
Orange 1982

Des **Boukharie** (probablement les plus connus). C'est le pigeon d'exposition par excellence, mais il ne souffre ni la médiocrité, ni le mauvais état de son plumage. Un Boukharie doit être « tout bon ». D'abord la taille, la largeur, l'importance de la coquille et une rosace grande et bien ronde, couvrant complètement les yeux ; enfin des pantoufles très fortes sur des pattes très courtes. Si la couleur n'a pas une

PLAIDOYER POUR LES CRAVATÉS ORIENTAUX

Messieurs les éleveurs de France et de Navarre... que dire pour ma défense sinon que je suis un petit pigeon doux et aimable, au port majestueux et noble ; d'aucuns disent que je suis un aristocrate parmi les pigeons (sans doute à cause de la cravate !). Evidemment, si par hasard, l'on doit me sacrifier aux plaisirs culinaires, je ne fais pas la fortune du « pot » ! (je ne suis ni un pigeon de forme, ni de poids donc... pas de rapport !).

Dame Nature, dans sa grande bonté et par un grand souci d'adaptation à la flore, m'a doté d'un petit bec à la forme toute particulière, qui pour séduisant qu'il soit, me rend très malheureux : à cause de lui, je ne peux nourrir ma descendance et mes maîtres sont obligés de faire une grande « gymnastique » pour me permettre de survivre. Il faut trouver des parents adoptifs pour mes petits et encore ceux-ci ont-ils de grandes difficultés pour élever ma progéniture (souvent un seul petit à la fois !) ; les culbutants danois, les paons sont les meilleurs auxiliaires pour sauver ma descendance, parfois mes maîtres sont-ils obligés de nourrir eux-mêmes les « bébés

importance capitale, elle est appréciée pure et lustrée, le tout dans un état impeccable.

Le **Tambour de Franconie** avait 5 représentants. Ce qu'il y a de typique dans cette race, c'est sa coquille très fournie et coupée en biais par une visière bien fermée.

Des **Jridis** venant également de Tunisie (papilloté et noir). C'est un Tambour soit à tête lisse, soit avec une visière en forme de « toupet » sur le front, et des pattes emplumées.

Trois grands **Vogtlang** portant visière et pantoufles avec des manchettes très développées.

Pour finir, deux **Tambours Tchèques** (eh oui !) avec également des « toupet » sur le front.

Également une volière de 8 magnifiques **Tambours Allemands** coquille et visière noires.

Pour réussir une telle collection, il faut, vous vous en doutez, un passionné et j'aimerais vous en dire deux mots. Il s'appelle Jack Charasse et il est antiquaire à Cogolin (Var). Imaginez un barbu toujours souriant, avec un accent qui fleure bon le midi ; toujours une histoire à raconter avec quelle truculence !... C'est le type même du gars qui ne se prend pas au sérieux, mais qui élève sérieusement.

J'ai très souvent jugé ses pigeons ces dernières années et je ne lui ai jamais fait de cadeaux. Il étudie avec soin les critiques et l'année suivante le défaut a disparu. Ses progrès ont été constants au fil des ans.

Il a commencé avec une bonne souche de Boukharie, mais qui était en perdition. Petit à petit, il a remonté la pente, avec énergie, sans se décourager. Ses premiers pigeons étaient maigres, manquaient de santé ; à présent, il expose des sujets qui auraient pu largement rivaliser avec les grands prix de l'Européenne d'Amsterdam, oui, mais voilà, il était bien trop modeste pour présenter ses sujets en Hollande.

A présent, j'espère qu'il va franchir le pas et présenter plus souvent la grande symphonie ou fanfare de ses Tambours.

orientaux » avec une seringue et un embout plastique souple ou même une « poire » à pâtisserie.

J'appartiens à un club au nom prestigieux : l'Oriental Club de France qui, après avoir longtemps sommeillé, meurt doucement, faute de combattants. Il existe encore quelques « Fadas », malades de colombiculture, qui essaient de me conserver dans le patrimoine français ; heureusement, ces gens-là sont de véritables passionnés, mais malheureusement ils ne vont pas tarder à tourner en rond et la consanguinité aidant, je risque de devenir un véritable sang bleu physiquement « dégénéré » !

Cependant grâce à un de ces « fadas », les médias s'intéressent à moi : le 2 avril 1982, j'ai eu l'immense privilège, dans l'émission « Signe particulier » de Nicolas Hulot, de roucouler une heure entière sur les ondes de France-Inter ; peut-être bientôt la Télé et je serai comblé !

En conclusion, messieurs les juges, un peu d'attention dans les expositions et messieurs les éleveurs le droit... à la vie !

Jacques BERNADET,
Route de Beauséjour,
33190 GIRONDE / DROPT.

FRANCE INTER ET LES PIGEONS

Vendredi 2 avril 1982, entre 10 h 30 et 11 h 30, les ondes de France Inter résonnaient des joyeux roucoulements de quelques dizaines de pigeons.

Dans le cadre de son émission « Signe Particulier », le célèbre animateur de radio Nicolas Hulot s'était déplacé à Gironde / Dropt pour présenter le signe particulier de Jacques Bernadet : l'élevage du pigeon fantaisie. Dans une ambiance très décontractée, entouré de sa famille et de ses amis, Jacques Bernadet a présenté à Nicolas Hulot et aux auditeurs de France Inter les grandes lignes de cette passion : pendant une heure, des Cravatés orientaux aux Culbutants danois, en passant par les incomparables « Papillotés de

Bohème », la discussion a roulé sur cet élevage particulier : celui des pigeons !

Grâce à une météo clémente, l'émission, en direct absolu (il faut souligner la performance technique réalisée par les techniciens de Radio France), s'est déroulée en plein air de la campagne girondaise ; de l'anecdote aux techniques d'élevage, un panorama, hélas trop court pour faire le tour complet de ce « hobby » très particulier, a été dressé.

Il faut remercier France Inter qui, à travers ce témoignage, a permis de faire connaître ce « passe-temps » à la France entière.

A l'époque où le temps des loisirs et la qualité de la vie sont des préoccupations majeures, ce plaisir simple et ô combien enrichissant paraît tout à fait digne d'intérêt.

Attribution des Prix S. N. C.

COLMAR 82 : 1 202 cages.

M. PÉCHÉ Thierry

n° 68024 1 coupe.

M. BOUQUET Christian
M. GRAUSS Jacky

n° 96004 1 coupe.
n° 67077 1 coupe.

MARSEILLE 81 : 967 cages.

M. PASCHKE Serge

n° 57126 1 coupe.

M. FRINDEL Jean-Louis
M. HELLER Jean-Marie

n° 67046 1 médaille.
n° 67047 1 médaille.

M. SAURIN Gérard

n° 13025 1 objet d'art.

RIOM 81 : 540 cages.

M. VALLET Jean-M.

n° 63060 1 coupe.

MONTLUÇON 81 : 693 cages.

M. ÉTÈVE Raymond

n° 03052 1 coupe.

HAGUENAU 81 : 1 474 cages.

M. KRAWZICK J.-Jacques

1 coupe.

M. LOMBARDY André

n° 03055 1 objet d'art.

M. IDOUX Christian

1 coupe.

ILLKIRCH-GRAFFENSTADEN 82 : 1 985 cages.

M. QUIROS Charles

n° 67034 1 coupe.

M. QUIROS Charles

1 coupe.

LA 18^{me} EXPOSITION DÉPARTEMENTALE DE PIGEONS DE RACES A ILLKIRCH-GRAFFENSTADEN

par Charles QUIROS

Les 6 et 7 février 1982, le Pigeon-Club du Bas-Rhin organisait sa 18^{me} exposition départementale de pigeons de races et de couleurs à Illkirch-Graffenstaden.

Cette exposition, de l'avis de beaucoup de colombiculteurs français et étrangers, est la plus importante de France par le nombre et la qualité des sujets exposés, plus de 2 100 pigeons.

Le hall où s'est déroulée cette exposition s'y prête très bien, par sa grandeur et son éclairage. Ce grand hall a été construit par les membres du Pigeon-Club du Bas-Rhin avec cuisine, salle de restaurant, salle de réunion et hangar pour entreposer les caisses de transport des pigeons.

Ce qui est appréciable lorsque l'on vient pour visiter cette exposition, c'est que l'on peut se restaurer et boire sur place pour un prix très modique.

Une fois de plus, la gamme des races de rapport françaises et étrangères était bien représentée : Romains, Mondains, Giers, Cauchois, Montaubans, Carneaux, Kings, Strassers, Lynx de Pologne. La plupart des races de fantaisie aussi étaient présentes, beaucoup de Boulants, des Queues de Paon, des Capucins, des Bouvreuils, des Hirondelles de Nuremberg, des Frisés hongrois, Frisés milanais, des Tambours (à ce propos, il est dommage que le Comité, dans la catégorie Tambours, n'ait pas décerné un grand prix, alors qu'il y avait 2 P.H. et que c'est une race rare et difficile à éléver), des Cravatés chinois dans plusieurs couleurs, des Cravatés tunisiens, Cravatés français et Cravatés orientaux. Dans les pigeons de vol, Court Bec de Berlin, Culbutant anglais à longue face, Culbutant de Komorn, Culbutant pie, Haut-volant de Stralsund, Haut-volant de Vienne, Rouleur oriental, Trembleur de Stargard. Puis des Texans et des

Voyageurs. Il y avait aussi pour la première fois des Mookées, des Boulants espagnols de Cadix, des Marchénérés, et une nouveauté : des Géants hongrois. Ces races de pigeons étaient présentées par des éleveurs acharnés qui ont le mérite d'élever des races rares afin de les faire connaître au public.

Le Club du Huppé de Soultz organisait son championnat à Illkirch. 104 sujets participaient à ce championnat, exposés par 10 éleveurs. Le champion, un Huppé de Soultz uni, cage n° 70, d'une belle couleur bleu pastel, fort, très beaux yeux, bonne coquille et rosettes. Ce pigeon appartient à un jeune éleveur de Hoenheim, Christian Hummel.

Palmarès de l'exposition (voir page 13).

La S.N.C. avait offert 3 coupes et 2 trophées qui ont été remis à MM. Alain ARMANET, Jean BEYLER, Paul FRIEDRICH, Gérard NESTELHUT et Georges ZINCK. L'organisation de cette importante manifestation a été irréprochable grâce à la compétence du Commissaire général Gérard Nestelhut, de son adjoint Marcel Chassel et du Comité.

Le Président Pierre Wechselgärtner, à la remise des prix, a sensibilisé l'assistance lorsqu'il a rappelé que les 18 et 19 janvier 1964, pour la première exposition, il n'y avait que 595 sujets exposés par une trentaine d'éleveurs, et que maintenant le Pigeon-Club du Bas-Rhin compte plus de 2 000 membres et présente chaque année plus de 2 000 sujets.

Il m'est agréable de souligner que cette exposition unique en son genre mérite d'être visitée, et qu'elle se tient tous les ans le 1^{er} samedi et dimanche de février à Illkirch-Graffenstaden, rue Wolfley (près de Strasbourg). Rendez-vous est pris pour l'an prochain.

LE PREMIER RASSEMBLEMENT DES BOULANTS ESPAGNOLES A PUSIGNAN

par Charles QUIROS

Il y a deux ans, un groupe d'éleveurs de Boulants de races espagnoles me demandait de faire les traductions des standards de toutes les races de Boulants espagnols.

Ils me demandaient cela, car leurs pigeons ne pouvaient pas être jugés dans les expositions, faute de standard.

Mon ami Juan Rossello, de la Société du Rhône Elevage, m'a fait parvenir les standards de toutes les races de Boulants espagnols, en espagnol et des photos. Ces standards ont été établis à Séville (Espagne) par la Société de Colombiculture « La Giralda » de la façon suivante : une Commission formée de trois meilleurs juges de chaque race fut désignée pour établir un standard de chaque race. Une fois le standard fait,

la Société de Colombiculture « La Giralda » convoqua en une grande Assemblée tous les éleveurs de chaque race pour apporter des modifications, si cela était nécessaire, et définir exactement les standards. C'est à la suite de ces assemblées que les standards furent définitivement établis et homologués par la Société de Colombiculture espagnole.

En ce qui concerne le Boulant Gaditano, que l'on appelle Boulant de Cadiz, il est originaire de la région de Cadiz, par respect pour les éleveurs de la région de Cadiz (car il n'y a pas encore de Société de Colombiculture à Cadiz). La Société de Colombiculture « La Giralda », chargée par la Société de Colombiculture espagnole, convoqua tous les éleveurs de la

région de Cadiz en une grande assemblée avec les éleveurs de Séville. Cette assemblée était constituée de 112 personnes réparties de la façon suivante : 31 personnes de Cadiz, 13 de Chiclana, 7 de Jerez de la Frontière, 16 de Puerto Real, 28 de San Fernando et 17 de Séville et des environs. Je me permets de souligner que tous les noms et prénoms qui ont contribué à établir les standards et les documents qui ont servi à cela, sont portés sur le registre du Palais de justice à Séville sous l'appellation « Pigeon de race pure ».

Comme vous pouvez le constater, tous ces standards ont été faits démocratiquement et très sérieusement. C'est donc à la suite de tout ce travail et à la demande de mes amis éleveurs espagnols, que je me suis attaché à traduire tous les standards des races espagnoles. C'est grâce à mon ami Christian Raoust que dans le bulletin n° 25 de janvier 1982 de la S.N.C., nous les avons publiés avec les photos que m'avait envoyées mon ami Rafaël Yuste de Lopez, de la Société de Colombiculture de Séville « La Giralda », une des plus dynamiques d'Espagne. Vous avez donc pu voir et lire tous les standards : le Colillano, Marchenero, Gaditano, Laudino Sévillano et le Rifénô. Le standard des Boulants de Valencia, je l'ai eu dans le recueil des standards : « Tous les pigeons d'Oscar Dresse », donc officiel.

Tous ces standards sont accompagnés d'une description très complète, que nous, Français, n'avons pas l'habitude de voir. Je dois dire que nous devons respecter les standards tels qu'ils sont, car cela reflète bien le caractère de nos amis espagnols, qui ont le souci d'imager les choses telles qu'ils les ressentent et les aperçoivent.

Avant tout ce travail, je ne connaissais pas les Boulants espagnols, mais à force de rendre visite à mes amis français et espagnols éleveurs de ces charmants petits pigeons, je me suis laissé prendre au jeu, et maintenant à mon tour, j'éleve des Rifénô, des Gaditano, des Valencia et des Laudino Sévillano.

Suite à tout cela, j'ai pensé que mon travail n'était pas encore terminé. Et après avoir demandé à mes amis s'ils étaient d'accord pour organiser un rassemblement de toutes les races espagnoles, j'ai eu une réponse positive. J'ai donc organisé, patronné par le Club des Damascènes et Pigeons orientaux, les 2, 3 et 4 avril 1982 à Pusignan, le premier rassemblement de tous les pigeons espagnols. Cela a été un succès. Nous avons fait appel pour le jugement à M. Ripaldi, de Marseille. C'est le seul juge en France, qui connaît bien les pigeons espagnols. Donc il les connaît bien. Ripaldi a fait un travail sérieux, prenant son temps, en passant et repassant devant les sujets, avant de porter un jugement. Actuellement, il est en France le seul juge connaissant très bien toutes ces races, et cela de l'avis de tous les éleveurs de races espagnoles. Son jugement a été très apprécié, car nous avons eu une réunion le lendemain de tous les éleveurs de pigeons espagnols.

Etaient présents : Mme et M. Jean-Louis Frindel, du Club des Damascènes et pigeons d'origine Orientale, MM. Bénès, Cerdan, Pérez, Castor, Egéa, Gutturiez, Favier, juge officiel de la S.C.A.F., Rossello, Quiros et Schweitzer. Tous ces éleveurs étaient unanimes pour reconnaître le bon travail effectué par Ripaldi. Au cours de cette réunion, tous les éleveurs ont adhéré au Club des Damascènes et pigeons d'origine Orientale. Ce même club se chargera l'an prochain d'organiser un championnat et d'envoyer un bulletin trimestriel à chaque membre.

Ce premier rassemblement réunissait 62 sujets : 26 Boulant de Valencia, 7 Laudino Sévillano, 11 Colillano, 2 Marchenero, 7 Rifénô et 9 Gaditano. C'est notre ami Juan Rossello qui a fait meilleur sujet adulte avec un Laudino Sévillano papilloté rouge, cage n° 1132 (bague n° 53214, il est le naisseur). Meilleur jeune sujet c'est un Boulant de Valencia de couleur gris à Henri Egéa (cage n° 1112, bague n° 50232). Il est lui aussi le naisseur. Ensuite Raymond Schweitzer obtient un grand prix dans le cadre de l'exposition internationale orga-

nisée par Rhône Elevage, avec un très bon mâle Gaditano bleu, cage n° 1151. Ce pigeon porte une bague allemande. Raymond Schweitzer s'est procuré la plupart de ses pigeons en Allemagne. En France, il lui était pratiquement impossible d'en trouver, malgré toutes les démarches qu'il a pu effectuer un peu partout. Cela a été valable un peu pour tout le monde puisque les races espagnoles étaient difficiles à trouver. Maintenant ce problème est résolu puisque nous sommes une dizaine d'éleveurs qui élevons toutes ces races, et que je suis en contact permanent avec M. Rafaël Yuste de Lopez, à Séville, pour nous procurer des sujets s'il le fallait.

VOICI LE PALMARÈS

Valencia fauve :

Cage n° 1100 : Mâle à M. ROSSELLO (1^{er} Prix).
Cage n° 1103 : Femelle à M. QUIROS (P.H.).

Valencia noir moucheté :

Cage n° 1104 : Mâle à M. CERDAN (1^{er} Prix).

Valencia gris bleu :

Cage n° 1111 : Mâle à M. EGEA J. (1^{er} Prix).

Valencia gris :

Cage n° 1112 : Mâle à M. EGEA J. (P.H.), meilleur jeune sujet.

Valencia fauve :

Cage n° 1113 : Mâle à M. EGEA J. (1^{er} Prix).

Valencia blanc :

Cage n° 1115 : Mâle à M. EGEA J. (P.H.).
Cage n° 1116 : Mâle à M. EGEA J. (1^{er} Prix).

Valencia bleu :

Cage n° 1118 : Mâle à M. EGEA J. (1^{er} Prix).
Cage n° 1122 : Mâle à M. EGEA J. (1^{er} Prix).

Laudino Sévillano :

Cage n° 1128 : Mâle à M. ROSSELLO (1^{er} Prix).
Cage n° 1129 : Mâle à M. ROSSELLO (P.H.).
Cage n° 1130 : Mâle à M. ROSSELLO (1^{er} Prix).
Cage n° 1132 : Mâle à M. ROSSELLO (P.H.) meilleur sujet adulte.

Colillano :

Cage n° 1135 : Mâle à M. ROSSELLO (1^{er} Prix).
Cage n° 1136 : Mâle à M. ROSSELLO (P.H.).
Cage n° 1138 : Mâle à M. CERDAN (P.H.).
Cage n° 1139 : Mâle à M. CERDAN (1^{er} Prix).

Marchenero blanc :

Cage n° 1140 : Mâle à M. SCHWEITZER (P.H.).
Cage n° 1141 : Femelle à M. SCHWEITZER (1^{er} Prix).

Rifénô bleu barré :

Cage n° 1142 : Mâle à M. CERDAN (1^{er} Prix).
Cage n° 1143 : Mâle à M. CERDAN (1^{er} Prix).

Rifénô beige :

Cage n° 1145 : Mâle à M. CERDAN (P.H.).
Cage n° 1146 : Mâle à M. ROSSELLO (1^{er} Prix).

Gaditano blanc :

Cage n° 1150 : Femelle à M. SCHWEITZER (1^{er} Prix).

Gaditano bleu :

Cage n° 1151 : Mâle à M. SCHWEITZER (P.H. Grand Prix).

Colillano :

Cage n° 1160 : Mâle à M. LOPEZ (1^{er} Prix).

Ce premier rassemblement est pour moi une satisfaction complète, et pour conclure je formulerais un souhait : celui de voir beaucoup plus souvent tous ces beaux pigeons dans nos expositions, et j'invite tous mes amis éleveurs de Boulants espagnols d'exposer à la Nationale S.N.C. à la fin de l'année qui se déroulera à Montauban. De toutes façons, pour les années à venir, je ferai le maximum avec le concours du Club des Damascènes et Pigeons orientaux, d'organiser des championnats pour mieux faire connaître les Boulants espagnols.

Je remercie M. Etienne Tamburini, Président et M. Raymond Pichot de la Société d'Aviculture de Rhône Elevage qui nous ont permis et aidé à faire ce premier rassemblement.



**C'EST UN LABORATOIRE
UNIQUEMENT COLOMBOPHILE**

Demandez notre catalogue et notre tableau de maladies gratuits
Notre « Petit Guide d'Elevage » contre envoi d'une enveloppe timbrée à 1,40 F

PALMARES DES EXPOSITIONS

CUSTINES (54) - 16 et 17 janvier 1982

Grand Prix de l'Exposition

Femelle Mondain bleu à M. ZIMMER.

G.P.H. races françaises de rapport

Mâle Cauchois argenté à M. VIRAWCZYN.

G.P.H. races étrangères de rapport

Femelle Alouette de Cobourg à M. SIMONIN.

G.P.H. races de fantaisie

Femelle Frisé Hongrois bleu à M. LUMEN.

CHATELET-EN-BRIE (77) - 14 et 15 novembre 1981

Grand Prix de l'Exposition

Cauchois Jacinthe à M. CHOLET.

G.P.H. races françaises de rapport

Mondain meunier à M. PELCERF.

G.P.H. races étrangères de rapport

King argenté à M. GUILLAUME.

G.P.H. races de fantaisie

Boulant de Poméranie blanc à M. GUILBERT.

G.P.H. couple ou volière

Volière Capucins noirs à M. LEMEY.

G.P. d'Excellence races françaises de rapport

Romain fauve à M. PONCELET.

G.P. d'Excellence races étrangères de rapport

Alouette de Cobourg à M. MOTTIER.

G.P. d'Excellence races de fantaisie

Pigeon de Saxe à M. RHODIER.

COLMAR (68) - 23 et 24 janvier 1982

Grand Prix d'Exposition

Volière Boulant de Silésie argenté à M. VAN DER VAL.

G.P.H. formes français

Huppé de Soultz uni à M. PÉCHÉ.

G.P.H. formes étrangères

Lynx de Pologne bleu barré à M. OBERLÉ.

G.P.H. poules

King papilloté à M. DURINGER.

Schiatti meunier à M. RÉMY.

G.P.H. boulants

Boulant français à M. HAFFNER.

G.P.H. structures

Queue de Paon blanc à M. HUG.

G.P.H. cravatés

Cravaté italien maillé à M. GUION.

G.P.H. vols

Culbutant danois blanc à M. WUNENBURGER.

Coupe de France du Mondain

Champion Blanc : 1) ARMANET, 2) PÉCHÉ.

Champion Rouge : 1) PÉCHÉ, 2) VITALE.

Champion Jaune : 1) MONNOT, 2) EMPEYTAZ.

Champion Écaillé : 1) FÉVRIER, 2) ARMANET.

Champion Noir : 1) ORRIÈRE.

Champion Argenté : 1) GAUTIER, 2) MONNOT.

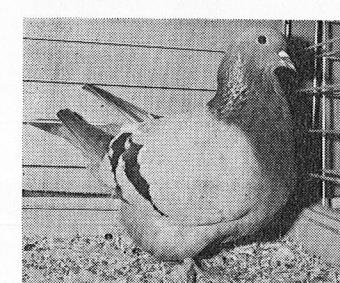
Champion Meunier : 1) WIDMAIER, 2) GAUTIER.

Champion Bleu : 1) GAUTIER, 2) WIDMAIER.

Meilleure femelle Unicolore : ARMANET.

Argenté : MONNOT.

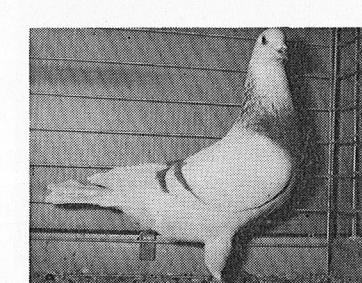
Bleu : WIDMAIER.



Mondain bleu à Pierre WIDMAIER
G.P. à Illkirch-Graffenstaden



Romain noir à Charles QUIROS
G.P. à Illkirch-Graffenstaden



Gier rosé à Philippe ALBERT
G.P. à Illkirch-Graffenstaden

ILLKIRCH-GRAFFENSTADEN (67) - 6 et 7 février 1982

Pigeon Club du Bas-Rhin - 1985 cages de pigeons.

Grand Prix d'Exposition

C. 110 : Romain noir à M. Charles QUIROS (S.N.C.).

Grand Prix Championnat Huppé de Soultz

C. 70 : Huppé de Soultz uni à M. Christian HUMMEL.

G.P.H. races françaises

C. 244 : Mondain bleu à M. Pierre WIDMAIER.

C. 386 : Gier rosé à M. Albert PHILIPPE.

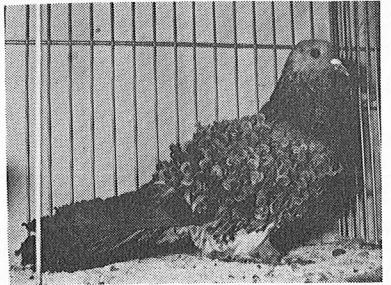
C. 279 : Mondain bleu à M. Roger SITTLER.

G.P.H. races étrangères

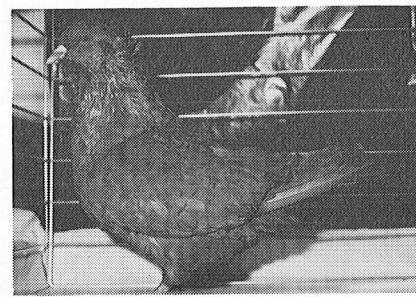
C. 452 : Strasser bleu à M. Jean BEYLER.

C. 502 : Strasser noir à M. Jean BEYLER.

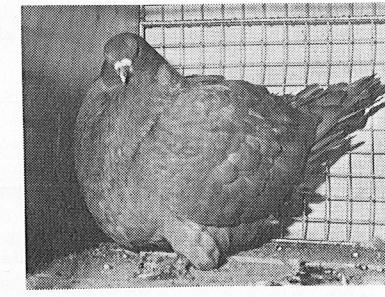
C. 695 : Beauté Alle



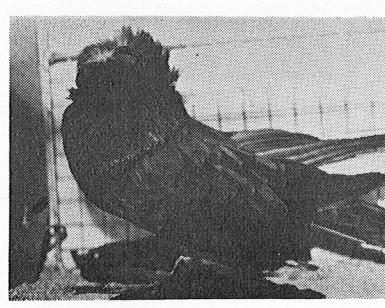
Frisé Hongrois Bleu
G.P. à Alès - Prop. CAU
Photo Ebner.



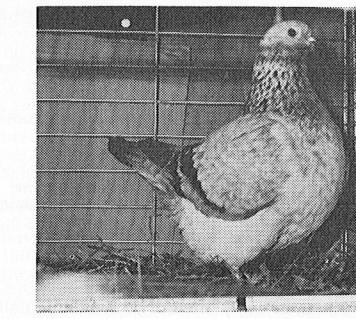
Sottobanca Chamois
P.H. à Alès 1982 - Prop. BARTHELEMY
Photo Ebner.



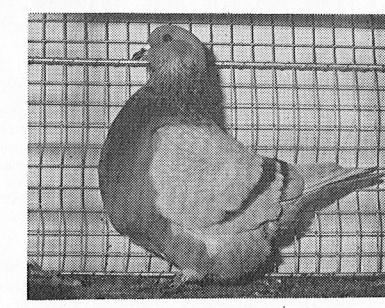
Mondain Jaune
Champion de France à Limoges 1981
Prop. CHAMONI Photo Ebner.



Tambour de Boukharie - Limoges 1981

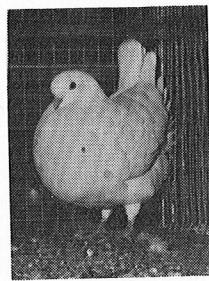


Mondain
G.P.H. Pigeons de rapport races françaises
à Alès 1982 - Prop. FULCRAND
Photo Ebner.



Mondain Meunier
P.H. à Limoges 1981 - Prop. LANDAUD
Photo Ebner.

Grands Prix d'Honneur
1 volière (3/3) Lynx de Pologne maillé bleu, vol blanc à M. Moriam CIELAS (S.N.C.).
Mâle Boulant Anglais à M. Herbert EBNER (S.N.C.).
Femelle Boulant Français rouge à M. Charles QUIROS (S.N.C.).
Mâle Boulant Pie noir à M. Pierre HINTERREITER.
Mâle Strasser bleu martelé à M. Joseph REISACHER (S.N.C.).
Femelle Huppé de Soultz martelé à M. Raymond PHILIPPS.
Mâle Carneau rouge à M. Rémy ZINSNER.
Femelle Frisé Hongrois bleu à M. Nicolas LOGES (S.N.C.).
Mâle Tête de Maure noir à M. Roland BERTRAND.
Mâle Cravaté Oriental Liseré bleu à M. Charles QUIROS (S.N.C.).



Schietti Blanc
P.H. à Béziers 1981 - Prop. CICULLO
Photo Ebner.

ARGENTON-SUR-CREUSE (36) - 30 et 31 janvier 1982

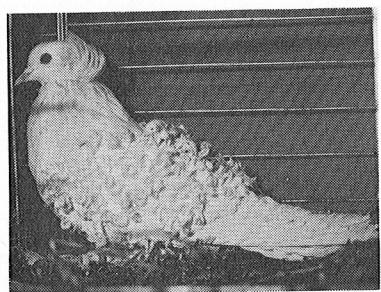
G.P.H. races forme françaises
Cauchois bleu barré blanc à bavette à M. Jean-Marie METHAIS.
Mondain jaune à M. Jean CHAUVEAU.
G.P.H. races forme étrangères
Strasser bleu à M. Michel POIRIER.
G.P.H. races de fantaisie
Tambour Allemand bleu à M. André GACHON.

MARSEILLE (13) - 12 et 13 décembre 1981

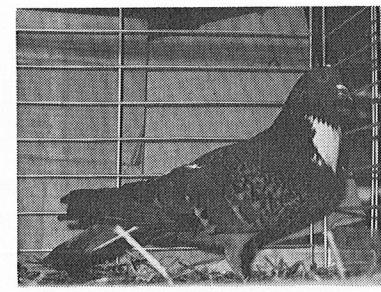
Grand Prix d'Exposition
Boulant gantois dominicain à M. Serge PASCHKE.
G.P.H. forme française
Mondain rouge à M. Gérard SAURIN.
Romain fauve à M. VILLAIN.
G.P.H. forme étrangère
Alouette de Cobourg écaillée à M. COLMARS.
G.P.H. type poule
Poule Maltais à M. CAU.
G.P.H. type structure
Frisé Hongrois bleu à M. CAU.



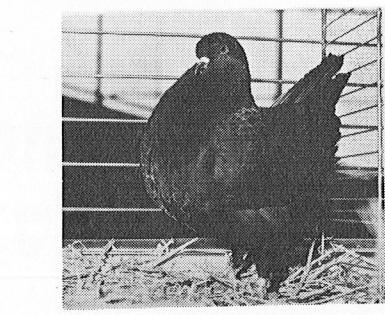
Boulant de Saxe Pie Rouge
P.H. à Alès 1982 - Prop. EBNER
Photo Ebner.



Frisé Milanais
P.H. à Alès 1982 - Prop. EBNER
Photo Ebner.



Cauchois Maillé Rouge avec bavette
P.H. à Alès 1982 - Prop. SANDOVAL
Photo Ebner.



Schietti Noir
P.H. à Alès 1982 - Prop. GEVAUDAN
Photo Ebner.

G.P.H. type couleur
Papillot de Bohême à M. COLMARS.
G.P.H. type vol
Culbutant danois jaune à M. MICK.
G.P.H. type cravaté
Cravaté chinois à M. REGHEZZA.
G.P.H. type boulant
Gaditano Jerezano à M. CERDAN.
G.P.H. type tambour
T. Allemand (coquille-visière) à M. CHARASSE.
G.P.H. type chair
Texan à M. CLAVEL.
Challenge du Lahore
Champion : M. CAU.
Vices-champions : MM. BOTTIN, CAU, BORN, EBNER.
Challenge du Damascène
Champions : MM. EBNER et COLMARS.
Challenge du Culbutant
Champions : MM. FÉRAUD, MICK et GALÉA.
Championnat régional du Cauchois
Lauréats : MM. GUSSE et MOULEC.

BELLERIVE-SUR-ALLIER (03) - 3 et 4 avril 1982

Grand Prix d'Exposition
King blanc à M. ROYER.
Grand Prix d'Honneur
Alouette de Cobourg barré à M. GACHON.
Bagadais blanc à M. ROUX.
Schietti jaune à M. CHOLLET.
Tambour de Bernbourg noir à M. GACHON.
Grand Prix d'Elevage
Gier rose à M. BREUIL.
Lynx de Pologne à M. LACOGNE.
Ringslager du Rhin à M. BERNUS.

ISSOIRE (63) - 26 au 28 mars 1982

Grand Prix d'Exposition
Cauchois argenté à M. VALLET.
Grands Prix d'Honneur
Cauchois noir à M. GOBERT.
Bagadais blanc à M. ROUX.
Mondain bleu à M. SEGUIN.
Strasser bleu à M. FAURE.
Magnani à M. DUPRAZ.
Prix d'Elevage
Cauchois argenté à M. VALLET.
Strasser bleu à M. HOLUBEC.
Frisé Hongrois rouge à M. LUTZ.
Prix Spéciaux
Mondain argenté à M. WARNET.

Carneau rouge à Mme CHAILLOU.
Tambour à Mme GACHON.
Montauban à M. POURRAT.
Cravaté chinois à M. PRÉVOST.
Sottobanca à M. SIOZADE.
Challenge régional du Texan
Champion mâle à M. MEYNIEL.
Vice-champion mâle à M. ROYER.
Champion femelle à M. BLANC.
Vice-champion femelle à M. ROYER.
1^{er} prix d'ensemble à M. MEYNIEL.
2^{er} prix d'ensemble à M. ROYER.
Championnat régional du Strasser
1^{er} CHARLES ; 2^{er} FAURE ; 3^{er} HOLUBEC ; 4^{er} CASTELLA ;
5^{er} SOMMOVIGO.

CALENDRIER DES PROCHAINES EXPOSITIONS

EYGURANDE (19)

1^{er} - 2 mai 1982 • EXPOSITION NATIONALE

Challenge Régional du Cauchois.

M. JANISSON — Hôtel de la Mairie — 19340 EYGURANDE.

1^{er} - 2 mai 1982 • EXPOSITION RÉGIONALE

M. Marcel BERTIN — 24, route des Landes de la Plée — 44115 BASSE-GOULAIN. Tél. : (40) 54.91.11.

13 - 16 mai 1982 • EXPOSITION NATIONALE

M. Michel LEGRAND — BOULOT — 70190 RIOZ.

14 - 23 mai 1982 • EXPOSITION NATIONALE

M. Michel NACTHIGAL — 67, rue de la Brisepotière, 49000 ANGERS. Tél. : (41) 43.18.36.

28 - 31 mai 1982 • EXPOSITION NATIONALE

M. André ROYÈRE — 29, rue du Pont-Redon — 03260 ST-GERMAIN-DES-FOSSÉS.

29 - 31 mai 1982 • EXPOSITION RÉGIONALE

M. Régis BOULENGER — 4, rue des Jardins — 91630 MAROLLES-EN-HUREPOIX. Tél. : 456.89.52.

4 - 6 septembre 1982 • EXPOSITION NATIONALE

M. J.-P. LEPONT — 8, rue du Four — 49440 CANDÉ.

7 - 8 août 1982 • EXPOSITION RÉGIONALE

M. Philippe DAUGEARD — 52, bd des Jardiniers — 72140 SAINT-RÉMY-DE-SILLÉ. 15 - 17 septembre 1982 • EXPOSITION NATIONALE

Championnat Régional du Strasser Club Français,
Championnat du Club Français du Bagadaïs.

M. Marius KIRSCHHOFFER — 14, rue Victor-Hugo, 67590 SCHWEIGHOUSE-SUR-MODER.

30 septembre - 3 octobre 1982 • EXPOSITION NATIONALE

Championnat de France du Damascène,

Challenge du Montauban,

Challenge du Pigeon de fantaisie,

Championnat Régional du Mondain,

Rassemblement des Cravatés Orientaux.

M. Alain BENAITIER — 15, rue Gabriel-Péri — 86530 NAINTRÉ — Tél. : (49) 90.01.92.

Aux Organisateurs d'Expositions

Nous rappelons aux organisateurs d'expositions que **leurs demandes de prix et également de patronage** doivent être adressées au Secrétaire général adjoint :

Monsieur Richard JAUNEAU
« Le Frottier »

41320 LA CHAPELLE-MONTMARTIN - Tél. : (54) 98-50-10.
Ces demandes doivent être formulées le plus tôt possible

et, en tous cas, au moins deux mois avant la date de la manifestation.

Les organisateurs sont également instamment priés de faire parvenir leur catalogue et leur palmarès à M. JAUNEAU, ceci pour deux raisons :
— publier un extrait du palmarès dans notre Revue ;
— adresser aux lauréats les récompenses que nous avons offertes.

QUESTIONS RÉPONSES QU

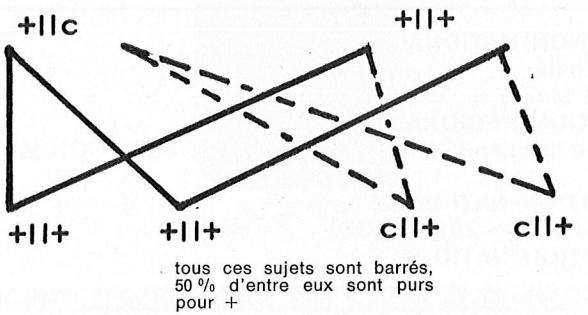
par J. FRANCQUEVILLE

QUESTION :

Je voudrais vous demander une confirmation et vous poser quelques questions à propos d'une expérience que j'ai réalisée par hasard. J'ai accouplé un mâle Gier bleu et une femelle Piacentino. Les résultats ont été des pigeons de couleurs différentes, non barrés et une femelle Gier bleu. J'ai accouplé cette femelle Gier bleu avec un autre mâle Gier bleu et sur 3 couvées les résultats ont été : 5 Giers bleus et un Gier biche. La question que je pose est : est-ce qu'on peut affirmer que la femelle Gier bleu est homozygote pour le gène barré étant donné que tous ses descendants sont barrés ; et d'un autre point de vue est-ce que tous ses enfants seront des Giers ? D'autre part, l'argenté étant la couleur diluée du bleu et ayant obtenu un Gier argenté de l'accouplement précédemment décrit, est-ce que je peux savoir si un seul des parents est porteur du caractère de la dilution ou si les deux le sont ? Si on accouplait une femelle Gier bleu et un mâle Gier argenté, je crois savoir qu'on obtiendrait en première génération des mâles Giers bleus et des femelles Giers argentées ; mais les couleurs seront-elles conformes à celles qu'exige le standard de la race ? D'une manière générale, peut-on accoupler ainsi deux races différentes pour faire acquérir à l'une un des caractères de l'autre ; comme par exemple une masse plus élevée. Pour cet exemple précis avec quelle race accoupler des Alouettes de Cobourg pour leur faire obtenir plus de masse ?

RÉPONSE :

Vous avez accouplé deux pigeons très différents en type ; le Gier doit être assez court tandis que le Piacentino est un pigeon élancé, faisant penser au Romain. Je doute que les Giers obtenus aient un type correct, en première génération et même en seconde. Une race devant présenter le plus possible de caractères en commun, on ne peut juger de la conformité au standard de vos « Giers » issus d'un croisement, en prenant quelques sujets isolés. C'est pourquoi je pense que vous ne pourrez les appeler « Giers » que lorsque vous serez certain qu'ils produisent des sujets conformes à la race. Ceci était votre deuxième question à laquelle j'ai répondu en premier car elle était d'ordre général. Vous ne pouvez affirmer que la femelle bleue issue du croisement est homozygote pour le gène « barré » (+) car il n'est pas impossible que son génotype soit +/C — C = non barré —. Même dans ce cas, accouplée avec un mâle Gier pur donc de génotype +/+, elle ne donne que des sujets barrés, ce facteur étant dominant par rapport à C.



Pour savoir si ces sujets sont porteurs de C, il faut les tester, c'est-à-dire les accoupler avec des sujets non barrés. Dans ce cas, ils devront donner 50 % de sujets non barrés. Dans le cas contraire, ils ne donneront que des sujets barrés.

Le « Gier » bleu dilué (biche) issu de votre 2^e accouplement doit être une femelle. Lorsque deux sujets de couleur intense produisent un dilué, cela prouve que le mâle est porteur de la dilution, caractère lié au sexe. La femelle « est ce qu'elle est », c'est-à-dire que n'ayant qu'un chromosome sexuel, les caractères portés par celui-ci (couleur de base, dilution...) sont forcément exprimés. Il n'en est pas de même du mâle qui a deux chromosomes sexuels.

d//+ (mâle hétérozygote pour d, de couleur intense).

d/. femelle diluée.

[+ représente tous les caractères communs avec le sujet pris comme point de comparaison ; les caractères différents de ceux du sujet sont des mutations].

Il est exact que l'accouplement d'un mâle dilué avec une femelle de couleur intense donne des mâles de couleur intense et des femelles diluées. N'ayant pas élevé de Giers, je ne puis vous dire

STANDARDS PIGEONS S.N.C.

Nous sommes heureux d'annoncer à nos Sociétaires ainsi qu'à tous les amateurs de pigeons que nous tenons à leur disposition notre recueil des Standards Pigeons.

Il se présente sous forme de fiches amovibles réunies dans un classeur et comprend :

- le standard de la presque totalité des races de pigeons avec photos en 250 fiches,
- un lexique très complet,
- le tableau des bagues par groupes de races avec leurs diamètres,
- 240 photos et 60 dessins,
- 5 planches de photos couleur de nos pigeons.

Pour faciliter la lecture de cet ouvrage, car nous sommes conscients de son épaisseur, nous avons fait refaire des classeurs identiques que nous pouvons vous faire parvenir contre la somme de 20 francs franco de port.

Le prix de cet ouvrage complet est de 120 francs franco.

Pour toute commande et renseignements concernant cet ouvrage, s'adresser à :

Monsieur Georges TANCHOU
76, rue Alexandre-Ribot - 59510 Hem.

Prière de joindre à la commande le montant de celle-ci par chèque bancaire ou postal. Il n'est pas fait d'envoi contre remboursement.

si cet accouplement est bénéfique pour la couleur, mais je crois savoir que les éleveurs de la race le pratiquent. Il est possible qu'il donne un manteau et une tonalité d'ensemble plus clairs aux Giers de couleur intense, bleus. Il est à craindre qu'il soit nuisible aux « biche » en les rendant, au contraire, plus foncés. On ne croise les pigeons de races différentes que lorsqu'on ne peut faire autrement pour introduire un nouveau caractère dans la race. Par exemple, pour obtenir des Capucins Indigo, il a fallu utiliser une autre race pour introduire le facteur In. J'imagine les difficultés rencontrées ensuite pour retrouver le type et la structure ! Généralement, lorsque c'est possible, on croise des races dont les types se ressemblent, par exemple, le Modène multicolore a dû être utilisé pour « faire » des Kings multicolores. Le problème posé alors fut certainement celui de la taille. Un bon nombre de générations ont dû être nécessaires pour rattraper le poids du King. En ce qui concerne l'Alouette de Cobourg, tout croisement serait un faux pas puisqu'il existe en France et en Allemagne des sujets forts. La couleur délicate de l'Alouette de Cobourg serait gâchée par un croisement. Si vous pouvez vous procurer un sujet de forte taille et ne lui laisser élever qu'un jeune à la fois (l'autre étant confié à des parents adoptifs), celui-ci aura des chances d'être assez fort. Une nourriture abondante et riche y contribue aussi.

QUESTION :

Je vous serai reconnaissant si vous pourriez me donner quelques renseignements sur les normes de construction d'un pigeonnier type pour un élevage de 40 couples (Mondains et romains) :

- 1) Avec plan détaillé si possible.
- 2) Elevation moderne et fonctionnel en fonction du climat (25° toute l'année).

RÉPONSE :

Je vous conseille, tout d'abord, le livre de P. Corcelle : le Pigeon de rapport - I.T.A.V.I., 28, rue du Rocher, 75008 Paris - sur lequel vous verrez les matériaux à utiliser. Vu votre climat, il faudra une bonne isolation et probablement une orientation vers l'est, à mon avis.

Les cases seront très différentes de celles préconisées par P. Corcelle pour des pigeons de taille moyenne.

Pour les Mondains et les Romains, il faut de grandes cases, surtout pour les Romains : 1 m x 0,80 m x 0,60 m, avec deux nids bien séparés pour que les jeunes ne puissent pas rejoindre leurs parents qui couvent.

Les cases seront au niveau du sol et, s'il y a deux rangées superposées, la 2^e rangée ne sera pas à plus de 80 cm de hauteur car les pigeons trop lourds ne pourraient pas y accéder.

Pour que chaque couple soit protégé des intrusions de ses voisins, les cases doivent être munies d'une façade avec une trappe qui permettra de les enfermer au moment des accouplements.

La volière extérieure sera, de préférence, à sol grillagé, en balcon qui ne pourra être situé qu'à 80 cm de hauteur par rapport au plancher des pigeons, pour la même raison que ci-dessus.

Les mangeoires peuvent être des trémies à compartiments pour séparer les différentes graines. C'est la solution que j'ai adoptée depuis plus de 12 ans et j'en suis très satisfaite.

Si vous désirez avoir 40 couples, il faudra deux compartiments de 20 couples ou moins, pour les Romains surtout, dont certains mâles sont assez combattifs. On compte 3 à 5 pigeons au m², plutôt 3 pour les races lourdes.

Il faudra prévoir plusieurs compartiments pour l'élevage des jeunes d'âges différents.

Une autre solution : dans un bâtiment bien aéré et bien isolé, des cages de 1,50 m x 1 m x 1 m telles que je les ai décrites dans un numéro précédent de « Colombiculture ». C'est dans des cages de ce type que j'éleve mes Romains, avec succès.

QUESTION :

Pouvez-vous me dire :

- si les Géant Homers sont autosexables ?
- plus prolifiques que les races françaises ?
- s'il y a une différence entre le King ou Texan autosexables ?

RÉPONSE :

Les Géant Homers n'étaient pas autosexables à l'origine. Actuellement, il y a des souches autosexables. C'est George L. Stearns, de Wilmington, N.C., qui introduit en 1941 le gène de l'autosexabilité dans sa souche de Géant Homers, comme cela avait été fait précédemment avec des Kings, des Carneaux et des Homers, en 1940. Le Texan est une création postérieure qui date des années 1950 à 1955. Il fut créé à partir de Kings et de Mondains de type américain. Le King autosexable a la forme d'un King type production tandis que le Texan est beaucoup plus ramassé.

Leur prolifcité est une question de souche et de sélection. Les races américaines de type chair ont subi une sélection beaucoup plus poussée que les races françaises en ce qui concerne la production, mais certaines souches de quelques races de rapport de pigeons français ou européens peuvent être utilisées pour produire des pigeonneaux de consommation.

APPEL AUX ÉLEVEURS DE FRISÉS HONGROIS

Conscient des effets bénéfiques d'un Club spécialisé pour l'épanouissement et la vulgarisation d'une race, un groupe d'éleveurs de Frisés hongrois envisage la création d'une Association propre à ce pigeon.

Afin d'apprécier la résonance d'une telle idée auprès des éleveurs de Frisés hongrois, et d'obtenir le concours de la participation de tous pour essayer de construire en commun les bases de ce projet, les amateurs de cette race désireux de se regrouper au sein d'un Club spécialisé peuvent prendre contact avec :

M. GEORGES Michel,
Quartier « Les Vignets »,
83137 SAINTE-ANASTASIE-SUR-ISOLE

ERRATUM

Dans le recueil « Standards pigeons » édité par la S.N.C., une erreur a été commise à propos du standard du Mookee. Le texte allemand d'où la traduction a été tirée était également erroné. Le Mookee a des yeux de vesce et non des yeux perlés.

Nous prions nos lecteurs de nous excuser.

NAISSANCE D'UN CLUB

Le 14 novembre 1981, un groupe d'éleveurs de « Texan » s'est réuni pour former une Assemblée constitutive afin de désigner un Conseil d'administration d'un club de ladite race. Après la mise en place du Conseil, les statuts qui avaient été préalablement ébauchés dès la mi-septembre par l'un des fondateurs, étaient mis au point ainsi que le règlement intérieur, et déposés quelques jours plus tard à la Sous-Préfecture de Rambouillet.

Le « Journal Officiel » annonçait cette naissance le 10-12-1981

Une équipe pour la Commission des récompenses au championnat ainsi qu'un Comité de rédaction étaient constitués.

C'est ainsi que le T.C.F. a vu le jour. Son siège social est au n° 13, rue André-Hodebourg, 78470 CRESSELY.

Son Président : M. G. MORISSET.

Ses Vice-Présidents : M. MOULARD et M. GUILLOIS.

Son Secrétaire : M. GUILLOIS.

Son Trésorier : M. BRIDARD.

Son but. — Le T.C.F. groupe les éleveurs de Texan et a pour but de contribuer à encourager et à propager l'élevage de ladite race ainsi qu'à son amélioration.

Dans le premier bulletin, apparaîtra le standard adopté en 1971 et approuvé par la « National Pigeon Association ».

Le Conseil d'Administration.

CLUB FRANÇAIS DU KING ET DU SHOW RACER

Ce club, nouvellement créé, compte déjà plus de soixante adhérents. Son Conseil d'administration a été formé en vue de représenter le mieux possible les éleveurs des différentes régions de France.

Présidente : Mme J. FRANCQUEVILLE, 19, rue du Moulin, Abbecourt, 02300 Chauny.

Vice-Présidents : M. ZORDAN (Rurange les Thionville - 57), M. SALISAC (Condrom - 32).

Secrétaire : Mme M. QUIGNON (80540 Revelles).

Secrétaire-Adjoint : M. LEROY E. (Villers Bretonneux - 80).

Trésorier : M. Bruno DEMOULIN, 26, rue François-Meunier, 80000 Amiens.

Autres Membres du C.A. : MM. DEBRECENI J. (Crézancy - 02), QUIGNON A. (Revelles - 80), MAHOUX R. (Mazamet - 81), FRUTIGER F. (Bonne - 74), SCHULLER (Wittelsheim - 68), HENNEQUIN (Héricourt - 70), GRAVIER R. (Ay sur Moselle - 57), ZINCK A. (Epfis - 67).

Un championnat de France du King aura lieu à Limoges en 1982.

Une Assemblée générale des membres du club se tiendra sur les lieux du championnat.

Pour adhérer, s'adresser au Trésorier M. Bruno Demoulin.

Les adhérents du club recevront un bulletin de liaison trimestriel où ils trouveront tous renseignements utiles sur les standards du King et du Show Racer, des conseils d'élevage, des informations sur les expositions, etc...

ORIENTAL CLUB DE FRANCE

Notre club se meurt, paraît-il, et pourtant...

Notre grand et regretté Robert Fontaine a dit de ces gentils oiseaux :

« Si la culture des fleurs a quelques charmes, l'élevage des Cravatés orientaux a beaucoup plus d'attrait, car suivant le changement de position, c'est une nouvelle fleur qui apparaît vivante. Et si on peut les laisser voler dans un jardin, ils le remplissent de vie par leur roucoulement et leurs gentilles petites manières. On est bien récompensé des soucis qu'ils donnent par la familiarité qu'ils vous prodiguent, venant jusqu'à voler sur vos épaules et prendre la nourriture dans la main. Ils sont très gentils et vifs, aimables pour leurs compagnies, soigneux pour leurs progénitures ; aussi sont-ils appréciés des vrais amateurs. »

Et, sous la plume de notre illustre et regretté Paul Vilaine :

« C'est à M. Marcel Vignier de Melun, membre du Conseil de la S.N.C. et grand spécialiste des Orientaux que nous devons ces renseignements. Nul plus que lui ne serait qualifié pour expliquer les particularités de cet élevage mais aussi les grandes satisfactions qu'il procure en dépit de quelques impératifs qui pourraient étonner les profanes, mais que les amateurs avertis connaissent et savent appliquer. Il convient, avant tout, de préciser que dans le nom générique de pigeons Orientaux se trouvent six variétés qui sont : le Blondinet, le Satinette, le Turbitéen, le Vizor, le Domino et l'Anatolie. »

Et, encore plus loin...

« Et, si l'on ajoute à ces particularités véritablement hors série, un bec exceptionnellement large et court, recourbé comme celui des perroquets, nous nous trouvons devant un véritable phénomène de la nature sans équivalent chez les autres pigeons. »

Alors... ami amateur, nous attendons votre inscription au Club. Ecrire à notre Trésorier :

Monsieur RIPALDI,
315, avenue de Montolivet, 13012 MARSEILLE.

Le Coin du Trésorier

Notre cotisation est de 50 francs.

Les bagues se vendent 8 F la dizaine indivisibles franco ; dans votre commande n'oubliez pas de m'indiquer le diamètre de celles-ci ou à défaut la race de vos pigeons.

Le paiement se fait à la commande par chèque bancaire ou postal, et pour ce dernier le compte postal est au nom de la Société : 22.04.40 Paris.

Si vous employez ce dernier mode de paiement, faites-moi parvenir les trois volets, vous serez servis beaucoup plus rapidement.

N'oubliez pas également que je ne fais aucun envoi contre remboursement et qu'aucun de ceux-ci n'est fait sans avoir reçu les fonds.

Le règlement de votre cotisation, de votre commande de bagues, sont à faire à :

Monsieur Georges TANCHOU
76, rue Alexandre Ribot - 59510 Hem.

*

MONTAUBAN : 18 ET 19 DÉCEMBRE 1982

Cinquième Nationale du Pigeon

La cinquième NATIONALE DU PIGEON, organisée par la S.N.C. et la Société Avicole du Tarn-et-Garonne, aura lieu les 18 et 19 décembre 1982 à MONTAUBAN.

Cette exposition sera ouverte à tous les éleveurs de pigeons, qu'ils fassent ou non partie de la S.N.C.

Règlement et feuilles d'inscription seront joints à la prochaine revue « **Colombiculture** ».

Éleveurs de pigeons, pensez à contribuer au grand succès de cette manifestation.

Les Clubs de Races pures

CLUB DES AMIS DU MONDAIN

M. Louis Augier - 35, rue de Strasbourg - 87100 LIMOGES

MODÈNE CLUB FRANÇAIS

50, avenue de l'Est - 94100 SAINT MAUR

CLUB FRANÇAIS DU MONTAUBAN

M. Alamargot Elie - Maurepas, 03410 DOMÉRAT.

CLUB DU BOULANT DE NORWICH

M. Mosconi Williams, 3, route de Paris, Bazainville, 78550 HOUDAN.

ORIENTAL-CLUB DE FRANCE

26, rue Brauhauban - 65000 TARBES

FANTAIL CLUB FRANÇAIS ET

QUEUE DE PAON CLUB FRANÇAIS

38, rue Biron - 24000 PÉRIGUEUX

ROMAIN CLUB FRANÇAIS

E.M.P., rue de Vigne - 21140 SEMUR EN AUXOIS

ROUBAISIEN CLUB FRANÇAIS

74, rue Albert Thomas - 59100 ROUBAIX

SOTTOBANCA CLUB FRANÇAIS

37, rue Joseph Marignac
SAINT MARTIN DU TOUCH 31300 TOULOUSE

STRASSER CLUB FRANÇAIS

M. J.-M. Ramoleux - 3, rue des Fleurs
62500 SAINT MARTIN AU LAERT

CLUB FRANÇAIS DU TÊTE NOIRE DE BRIVE

Impasse rue Marmontel - 19100 BRIVE

CLUB FRANÇAIS DU BAGADAIS

M. Favier Bernard - 28, rue des Faisans
38230 VILETTE D'AUTHON

CLUB DU BOULANT FRANÇAIS

2, boulevard de Verdun - 59220 Denain (Tél. 16.20.44.00.91)

CLUB FRANÇAIS DU BOUVREUIL

M. Jean Passérieux - École de garçons
77820 CHATELET EN BRIE

CLUB DU PIGEON CAPUCIN STRUCTURE

M. Bernard Wilczinski - 7, rue Wilson - 59790 RONCHIN

CARNEAU CLUB FRANÇAIS

19, rue du Moulin - ABBÉCOURT 02300 CHAUNY

CLUB FRANÇAIS DU CAUCHOIS

M. Gérard Longein
8, rue Gustave-Charpentier - 94240 L'HAY LES ROSES

CLUB FRANÇAIS DE PIGEONS CULBUTANTS ET HAUT VOLANTS

24, rue des Pommes - 67200 ECKBOLSHEIM

CLUB FRANÇAIS DU PIGEON HUPPÉ DE SOULTZ

Siège Social : 17, route de Wintershouse
67500 HAGUENAU

GIER CLUB DE FRANCE

Section du Club Avicole de la Vallée du Gier
M. Bernard Chevalier - Chemin de Grange Bruyas
42400 SAINT CHAMOND

CLUB FRANÇAIS DU LYNX DE POLOGNE

M. Jean-Pierre Gau
72 ter, chemin des Capelles - 31300 TOULOUSE
Tél. (27) 95.16.92.

CLUB FRANÇAIS DU BOULANT LILLOIS

23, rue Gosselaert - 59000 LILLE

AMIS DU DAMASCÈNE ET DU PIGEON ORIENTAL

Président : M. Jean Fritz

TEXAN-CLUB DE FRANCE

13, rue André-Hodebourg - 78470 CRESSELY

CLUB FRANÇAIS DU KING ET DU SHOW-RACER

19, rue du Moulin - ABBÉCOURT 02300 CHAUNY

Les articles édités dans cette revue n'engagent que la responsabilité de leurs auteurs et non celle de la rédaction ou de la S.N.C.

Tous droits de reproduction, même partielle, d'un ou de plusieurs articles sont subordonnés à l'accord préalable de leur auteur ou de la rédaction.